U d'/of OTTAWA
39003002340197

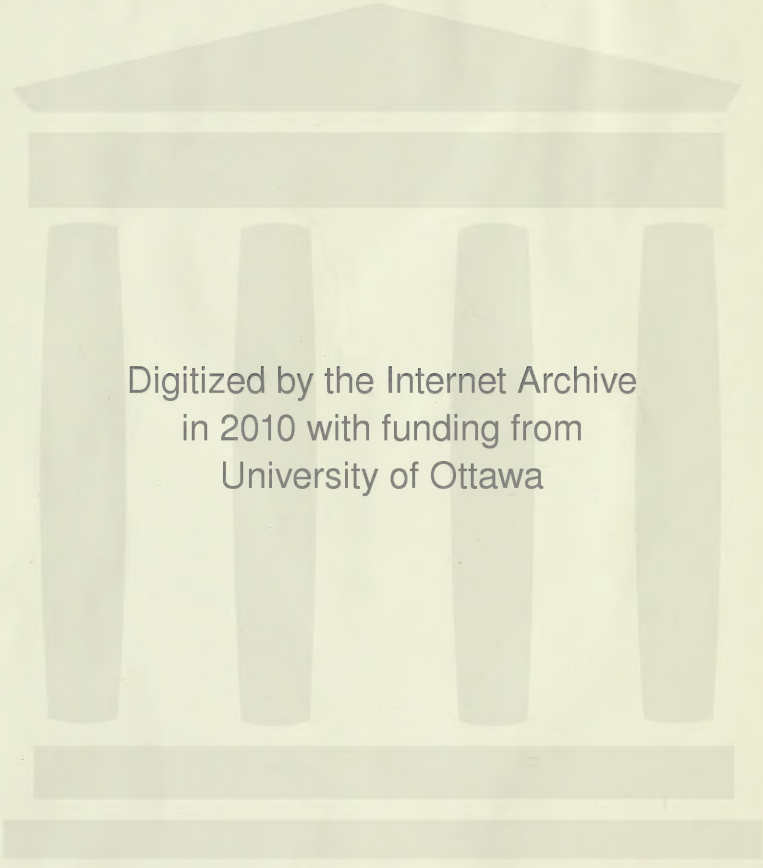
Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/montaignemaladee00dela

MONTAIGNE

MALADE ET MÉDECIN

PAR

Le Dr Raymond DELACROIX

Médecin stagiaire au Val-de-Grâce.

LYON

A. REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR DE L'UNIVERSITÉ

4, RUE GENTIL, 4

—

1907

1653 386
#330

PQ
1643
.D4
1907

A MON PÈRE

Capitaine en retraite,
Chevalier de la Légion d'honneur.

A MA MÈRE

« *Infime témoignage pour un infini d'abnégation.* »

A MON FRÈRE

Médecin Aide-Major.

Mon meilleur ami.

A. Monsieur le Médecin-Major VIALLE

Professeur-Agrégé du Val-de-Grâce.

ET A TOUS LES SIENS

Rien ne saurait m'acquitter de la dette de reconnaissance que leur bienveillance et leur inépuisable bonté ont créée pour moi. Qu'ils me permettent de les remercier ici de tout mon cœur et de leur offrir l'hommage de ce travail, comme un faible témoignage de mon profond et très respectueux dévouement.

A Monsieur le Médecin-Major ROUVILLOIS

Professeur-Agrégé au Val-de-Grâce.

A Monsieur le Médecin-Major MAROTTE

A mon Président de Thèse

MONSIEUR LE PROFESSEUR LACASSAGNE

Professeur de Médecine légale à l'Université de Lyon,
Officier de la Légion d'honneur.

Qui nous fait aujourd'hui le très grand honneur de vouloir bien présider cette thèse. Nous le prions de croire à notre grande reconnaissance et à notre profond respect.

INTRODUCTION

De tous les écrivains du XVI^e^ siècle, Montaigne est un de ceux sur lequel la critique a accumulé le plus de commentaires et de discussions : la bibliographie est énorme ; seul le côté littéraire a été approfondi.

On a peu écrit sur Montaigne au point de vue purement médical, quoiqu'il ait été particulièrement aimé et étudié par des médecins : les D^rs^ Armaingaud, Cabanès, Helme, Payen, Saucerotte.

A première vue, il semble bien en effet que la personnalité de Montaigne échappe complètement au domaine de la médecine et de la pathologie mentale. Son esprit clair, mesuré, prudent, semble en faire un héros du bon sens et de la réflexion ; ce serait « le Français le plus sage qui ait jamais existé » (Sainte-Beuve).

Pourtant le caractère de cet esprit si « ondoyant et divers », sur lequel on a tant discuté, peut être éclairci par une étude médicale. Fils d'un père mort de lithiase vésicale, nous retrouvons chez Montaigne la diathèse héréditaire. Fils d'une mère juive, il a présenté les stigmates pathologiques caractéristiques de la race sémite, tandis que la gravelle exagérait encore les ma-

nifestations morbides de son tempérament névropathique. Malade, il a toujours gardé rancune aux médecins de ne pas l'avoir guéri et, malgré sa « dyspathie naturelle à la médecine », il n'en a pas moins exposé des idées très remarquables sur l'art de guérir et les théories scientifiques de son siècle.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait de cette question une étude complète. Celle-ci demanderait en effet une lente et patiente initiation, une longue fréquentation de l'homme et des *Essais;* nous avons voulu montrer que la connaissance intime de Montaigne ne peut être réelle si l'on n'étudie auparavant en médecin sa vie et son œuvre.

Nous avons divisé ce travail en deux parties. Dans la première se trouve rédigée l'observation médicale complète de Montaigne. Malgré les trois siècles qui nous séparent de sa mort, ce travail est singulièrement facilité par les biographies que nous possédons, et surtout par les très précieux et très intimes documents contenus dans les *Essais :* « Je suis moy mesme la matière de mon livre... Je me présente debout et couché, le devant et le derrière, à droicte et à gauche et en touts mes naturels plis. »

Dans la seconde partie, nous avons exposé les idées de Montaigne sur la médecine, les critiques qu'il adressait à celle-ci, et montré la valeur des théories originales contenues dans son œuvre.

En dédiant ce travail à M. le professeur Lacassagne, nous voulons lui témoigner l'expression de notre profonde et respectueuse gratitude, pour le bienveillant

accueil qu'il nous a toujours réservé. Sa grande bonté et sa sollicitude pour nous, le charme de sa causerie et de ses leçons resteront les plus agréables de nos souvenirs. Il nous a inspiré l'idée première de notre thèse inaugurale ; si cette modeste étude pouvait offrir quelque mérite, c'est aux encouragements et aux précieux conseils du Maître qu'elle le devrait.

M. le Dr Etienne Martin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, nous a aidé dans ce travail; qu'il soit assuré de notre respectueuse reconnaissance.

Nos remerciements vont aussi à M. le Dr Régis, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, et à M. le Dr Cabanès, directeur de la Chronique médicale, *qui ont bien voulu nous honorer de leurs conseils*; *à M. le Dr Armaingaud, qui a eu la bonté de nous faire profiter de sa connaissance approfondie des* Essais ; *à M. le Dr Helme, directeur de la* Revue moderne de médecine et de chirurgie, *dont nous n'oublierons pas la grande affabilité ; nous le remercions vivement d'avoir bien voulu nous communiquer ses idées personnelles sur Montaigne.*

MONTAIGNE MALADE ET MÉDECIN

CHAPITRE PREMIER

LES ANTÉCÉDENTS

L'arrière-grand-père de Montaigne, Ramon Eyquem, était marchand à Bordeaux au début du XV^e^ siècle. On trouve des Eyquem établis, au XIII^e^ siècle, dans la petite ville de Saint-Macaire, possédant là plusieurs domaines, dont l'un, le Château-Yquem, à Sauternes, leur doit probablement son nom [1]. A la tête d'un riche commerce, Ramon fut le fondateur de la fortune des Montaigne. Ce fut lui qui, en 1477, acheta le château et la terre de Montaigne en Périgord : « Les miens, écrira plus tard Montaigne [2], se sont autrefois surnommés Eyquem » et, parlant de sa terre de Périgord : C'est le lieu de ma naissance et de la plupart de mes ancêtres ; ils y ont mis leur affection et leur nom [3]. »

[1] Ces Eyquem étaient, semble-t-il, venus du Nord, de la Flandre, ou même d'Angleterre. Les Anglais avaient longtemps occupé la Guyenne, et Montaigne n'est pas éloigné de croire au « cousinage » qui unirait sa famille à une maison anglaise portant encore le nom d'Eyquem.

[2] II, chapitre XVI.

[3] III, chapitre IX.

La vanité l'empêchait de reconnaître que son père était le seul de ses « ancêtres » qui naquit à Montaigne, et que ses ascendants, loin de donner leur nom à cette terre, reçurent de celle-ci leur titre de seigneur de Montaigne.

En 1478, Ramon mourut âgé de soixante-seize ans. Il laissait quatre enfants. De ses deux fils, l'un Pierre mourut assez jeune, l'autre Grimon (le grand-père de Michel) riche négociant, jurat de Bordeaux en 1485, mourut en 1519 âgé de soixante-neuf ans. Il avait eu deux filles et quatre fils: L'un Thomas, curé et chanoine à Bordeaux, mourut vers quarante ans. Pierre, dit le Jeune (pour le distinguer de l'aîné), avocat au Parlement, puis curé d'une petite paroisse des Pyrénées, mourut à soixante-sept ans ; tandis que Raymond seigneur de Bussaguet, quoique plus jeune, mourait avant lui, victime de sa funeste habitude de prendre des drogues, nous dira complaisamment Michel de Montaigne.

L'aîné, Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, fut le père de Michel. Il naquit en 1495. Petit de taille, il était « plein de vigueur, et d'une stature droicte » ; très robuste même dans sa vieillesse, « exquis en tous nobles exercices », il était à soixante ans passés, capable de « petits miracles », tels que faire « le tour de la table sur son poulce[1]. » Il eut onze enfants dont le dernier à soixante-quatre ans. Son fils semble dire que son physique s'était développé aux dépens de son intelligence: « Il n'avait aucune connaissance des lettres. »

[1] Livre II des *Essais*, chapitre II.

Pourtant si on en juge par l'originale éducation qu'il donna à Michel, il paraît avoir été un esprit plus cultivé que ne le prétend celui-ci.

Il prit part aux guerres d'Italie avec François Ier, et y rédigea ses « cahiers » de campagne. A son retour, il se marie à trente-trois ans (1528) ; jurât, prévôt de Bordeaux, il devient en 1554 maire de cette ville, grâce à sa fortune et à sa noblesse. Il était âgé de soixante-treize ans, quand il mourut en 1568, « merveilleusement affligé d'une grosse pierre qu'il avait en la vessie». La maladie avait commencé cinq ans avant sa mort, alors qu'il avait soixante-huit ans.

La mère de Montaigne se nommait Antoinette de Lopez. Quelle était son origine? D'après M. Théophile Malvezin « la famille Lopez, composée de médecins et de marchands, venus en France à la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, appartenait à cette catégorie d'Espagnols qui était désignée sous le nom de nouveaux chrétiens et qui était de race juive.[1] »

On a prétendu qu'elle était portugaise : Le point important sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'elle était de race sémite. Elle s'était du reste convertie au christianisme. Une de ses filles, Jeanne de Lestonna était protestante, ainsi que son fils Thomas de Beauregard. Une mère juive, devenue chrétienne (peut-être protestante), une sœur et un frère protestants, un père catholique : on s'explique que cette diversité de croyances dans sa famille ait fait de Montaigne un

[1] *Les Origines de la famille de Montaigne*, par Th. Malverin.

esprit un peu sceptique et surtout très tolérant en matière de religion.

Antoinette de Lopez mourut en 1601, très vieille par conséquent, son mariage datant de 1528[1]. On ne sait rien de plus sur elle. Montaigne, si bavard sur son père, ne nous a jamais parlé de sa mère ; peut-être, prétend M. Lanson « parce que son affection avait conscience de ne lui rien devoir », son éducation ayant été faite exclusivement par son père ; peut-être parce que « sa vanité le détournait d'en parler » et qu'il voulait cacher son origine sémite.

Montaigne déclare être, « en rang de naissance, le troisième enfant issu de ce mariage. Ses deux frères aînés moururent jeunes, puisque Michel devint le chef de la famille et prit le titre de seigneur de Montaigne. Le plus jeune, Bertrand, seigneur de Matecoulon, né en 1560, est le seul de ses frères dont nous connaissions un peu l'histoire. Atteint de lithiase urinaire, il accompagna Michel en Italie pour se soigner en même temps que son frère : « Il faisait infiniment de sable » lisons-nous dans le *Journal de Voyage* de Montaigne. Bertrand mourut en 1603.

Des autres frères ou sœurs de Montaigne nous ne savons rien, sauf leur nom que l'on trouve dans le testament de leur mère.

Des antécédents héréditaires de Montaigne, nous retiendrons plus particulièrement les points suivants : L'arrière-grand-père, le grand-père et le père de Michel

[1] On ne connaît pas la date exacte de la naissance de la mère de Montaigne.

meurent très vieux, laissant de nombreux enfants. Ce fut une famille de négociants et de magistrats (seul Pierre a été soldat).

Le père de Montaigne, mort de lithiase vésicale, était d'origine française, peut-être, mais très anciennement d'origine anglaise.

La mère de Montaigne était espagnole et de race sémite ; elle meurt très âgée. Le frère de Montaigne, Bertrand, était atteint de lithiase urinaire.

CHAPITRE II

L'ENFANCE. – LA PUBERTÉ. — L'AGE ADULTE

Michel de Montaigne naquit en Périgord, à Montaigne, en 1533. Son père avait alors trente-huit ans et sa mère n'avait guère plus de vingt ans; il y avait cinq ans qu'ils étaient mariés.

A l'en croire, Michel serait venu au monde à onze mois. De son enfance on sait peu de choses; il fut élevé par son père « en toute doulceur et liberté », au point qu'on l'éveillait par le son d'un instrument pour l'arracher plus doucement au sommeil. Ses parents et ses maîtres ne lui parlant qu'en latin, il connut cette langue avant le français.

De « si exquise culture », il ne recueillit que peu de fruits : C'est que, dit-il, « quoique j'eusse la santé ferme et entière, j'estoy si poisant, mol et endormy qu'on ne me pouvait arracher de l'oysifveté, non pas pour me faire jouer [1]. »

A six ans, on l'envoya au collège de Guyenne, où il n'apprit rien et où il « abastardit » son latin. Il lut pourtant Virgile, Térence, Plaute et joua les premiers rôles dans les tragédies latines de Buchanan et Muret.

[1] *Essais*, livre I, chapitre xxv : *de l'Institution des enfants*.

Quant aux « autres estudes de la règle », il les négligea tout à fait, étant trop paresseux pour s'en occuper.

Il sortit du collège à treize ans, sans avoir à son avis retiré aucun profit de l'instruction qu'il avait reçue : Les collèges d'alors lui semblaient bons seulement à changer les élèves en des « ânes chargez de livres. » Trouvant qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine, il se félicitait plus tard de sa paresse qui l'avait garanti des exigences de ses maîtres. Il leur garda toujours rancune de leur sévérité : « Quelle manière pour esveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintifves, de les y guider d'une trongne effroyable, les mains armées de fouets[1]. »

Trop indolent pour se révolter contre l'usage, il se contenta de s'en indigner longtemps après être sorti du collège. Rabelais s'est élevé avec plus de colère contre ces « collèges de pouilleries », que terrorisait la barbarie d'un « Pierre Tempeste », le magister de l'époque : « Si j'étais roi de Paris, s'écriait-il, le diable m'emporte, si je ne mettais le feu dedans, et faisais brûler le principal et les régents, qui endurent cette inhumanité devant leurs yeux être exercée ! »

Au sortir du collège, Montaigne alla, croit-on, à Toulouse, peut-être à Paris, étudier le droit jusqu'en 1554. Sa puberté fut très précoce et ses sens paraissent s'être éveillés de bonne heure : « Ce feut long temps avant l'aage de chois et de cognoissance ; il ne me souvient point de moy de si loing et peult on marier ma

[1] *De l'Institution des enfants*, livre I, chapitre xxv.

fortune à celle de Quartilla qui n'avoit point mémoire de son fillage [1]. »

Agé de vingt et un ans, il avait terminé ses études, quand son père le fit nommer conseiller à la cour des Aides de Périgueux d'abord, puis de Bordeaux. Cette charge semble l'avoir peu occupé, et on a remarqué que, s'il nous reste de nombreux rapports autographes de La Boétie, nous n'en retrouvons qu'un très petit nombre de la main de Montaigne ; sans doute parce qu'il en avait moins fait. Son nom ne se trouve que rarement sur les actes du Parlement, sauf lorsqu'il s'agit de voyager : chargé d'une mission pour le roi au mois de novembre 1561, il resta à la cour jusqu'en février 1563 et accompagna Charles IX à Rouen. Quelle fut cette mission, pour laquelle il n'hésita pas à délaisser sa charge ? Il paraît bien qu'il se vante quand plus tard il nous dit avoir fait « il y a bien trente ans » (L. II, chap. xv) des choses remarquables. Lesquelles ? On a prétendu qu'il essaya de réconcilier le duc de Guise avec Henri de Navarre. Pour M. Bonnefon, il chercha à se faire remarquer à la Cour, à jouer un rôle sans y réussir, assez ambitieux pour aspirer à une haute situation, mais trop paresseux pour persévérer dans ses efforts.

En 1557, Montaigne connut La Boétie, plus âgé que lui de deux ans et qui était conseiller au Parlement de Bordeaux ; cette amitié fut interrompue par la mort de La Boétie en 1563. L'affection qui unissait les deux amis est restée célèbre, tant elle fut remarquable par sa

[1] *De l'Expérience*, livre III, chapitre XIII.

spontanéité et sa force : « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymoys, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant : Parce que c'estoit luy ; parce que c'estoit moy.[1] » Cette amitié était telle que Montaigne disait ne pas croire qu'il en ait jamais existé la pareille au monde. Quand La Boëtie mourut, il y eut à ce moment de l'existence de Montaigne, une véritable crise de désespoir : « Depuis le jour que je le perdis, je ne foys que traisner languissant ; et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de nous consoler, me redoublent le regret de sa perte : nous estions à moitié de tout. »

Devant cette extraordinaire amitié, peut-on songer à un cas d'inversion sexuelle ? Il est nécessaire de discuter ici cette opinion.

Montaigne a parlé avec un véritable enthousiasme de son affection pour son ami ; quand il cherche ce qu'il admire dans le caractère de La Boëtie et ce qui l'a plus particulièrement « affriandé » à cette amitié : « Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille ; c'est je ne scay quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, la mena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute sa volonté, la mena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille ; je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien ou mien[2]. »

[1] *De l'Amitié*, livre I, chapitre XXVII.
[2] *De l'Amitié*, livre I, chapitre XXVII.

Dans le même chapitre, il regrette que seules « les âmes eussent cette entière jouissance », et il voudrait que « les corps eussent part à l'alliance, où l'homme feust engagé tout entier » et dans ce cas « l'amitié en seroit plus pleine et plus comble ».

Il examine alors ce qu'étaient dans l'antiquité les amours entre hommes (il ajoute qu'ils sont justement réprouvés par nos mœurs) : D'après les anciens, les deux amants apportaient des qualités différentes ; l'« amant » était beau par son esprit et son intelligence, l'« aimé » par son corps et ses formes ; de telle sorte que le sentiment qui animait le second mettait plus de temps pour s'établir, puisque l'aimé avait à juger d'une beauté intime « de difficile cognoissance et abstruse découverte ». Il cite quelques homosexuels célèbres, Achille et Patrocle, Harmodius et Aristogiton ; il ne croit pas devoir « couler les négociations prétendues de Platon avecques Phédon, Dion, Stella, Archeanossa » ; et il rapporte, sans s'indigner contre elle, l'opinion de l'antiquité qui trouvait ces amours « salutaires », les nommait « sacrées et divines » et disait « qu'il en provenait des fruicts très utiles au privé et au public ».

De son côté, La Boétie éprouvait pour Montaigne une amitié profonde : « Mon frère, lui disait-il à son lit de mort, que j'ayme si chèrement et que j'avais choisy parmi tant d'hommes pour renouveler avecques vous cette vertueuse et sincère amitié, de laquelle l'usage est dez si longtemps esloingné d'entre nous, qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la mémoire de l'antiquité[1]... »

[1] *Lettre de Michel de Montaigne à son père.*

Cette amitié a donc revêtu un caractère absolu, passionné; les amours féminines n'en ont pas moins occupé une place importante dans l'existenee de Montaigne : Nous avons vu que sa puberté fut très précoce et dans la suite, la continence fut loin d'être la règle chez lui. Dans son chapitre « Sur des vers de Virgile », il nous parle longuement de ses ardeurs passées, de ses amours juvéniles ; il dit avec orgueil : « Et militavi non sine gloria », il donne des détails : « Sex me vix memini sustinuisse vices » ; il parle de ses moustaches « où les estroicts baisers de la jeunesse, savoureux, gloutons et gluants s'y collaient autrefois[1]. » Même il n'a pas su éviter les dangers des amours vénales : « Si n'ay je sceu si bien faire que n'en aye eu ~~que~~ deux atteintes légères et préambulaires[2]. »

Et dans un voyage en Italie, avec quelle curiosité de « vieux marcheur[3] » va-t-il rendre visite aux courtisanes de Venise, de Florence, de Rome, remarquant que « la beauté plus singulière se trouvait entre les mains de celles qui la mettent en vante. » Enfin, Montaigne se maria, et eut sept enfants.

On voit donc que toute sa vie ses appétits sexuels furent assez développés. Seulement, il n'a jamais eu d'estime pour les femmes, dont la seule utilité est, à son avis, de satisfaire les désirs de l'homme, et encore « en ce marché, dit-il, je me plaisais, mais je ne m'oubliais pas ». Il crut toujours le sexe féminin incapable,

[1] *Des Senteurs*, livre I, chapitre LV.
[2] *De trois Commerces*, livre III, chapitre III.
[3] Helme : *les Jardins de la médecine.*

non pas d'avoir de l'intelligence et de l'esprit, mais d'entretenir un commerce intellectuel durable avec l'homme; et c'est pourquoi il réserva ses plus solides affections pour son père et La Boétie, pour Charron, de Brach, et enfin pour Mlle de Gournay, « cette virago des lettres[1], » dont Bayle disait qu'elle était trop laide et d'allure trop masculine, pour qu'on puisse suspecter en aucune façon les relations de Montaigne avec « sa fille d'alliance[2]. »

Au XVIe siècle, la syphilis était extrêmement redoutée, à cause des véritables ravages qu'elle faisait : en 1529, le cardinal Wolsey, atteint de syphilis, fut mis en jugement de la chambre haute, pour avoir parlé bas à l'oreille d'Henri VIII : on avait cru cette imprudence capable de transmettre au roi la terrible maladie[3]. « Au XVIe siècle, écrit M. Helme, la crainte de la vérole fut le commencement de la sagesse et de la foi conjugale : la peur des accidents spécifiques rendait le mâle plus circonspect[4]. » Ce fut peut-être un facteur qui renforça chez Montaigne « les mâles préférences de sa tendresse virile[5]. »

Montaigne fut donc un homme très normal au point de vue sexuel : si les affections viriles ont tenu une grande place dans son cœur, c'est qu'à son avis, c'étaient les seules où la raison ait la part qu'elle

[1] Stapfer : *Montaigne*.
[2] Bayle : *Dictionnaire critique*.
[3] Cité dans le *Précis de médecine légale*, de M. le professeur Lacassagne.
[4] Helme : *Revue moderne de médecine*, juin 1905.
[5] Stapfer : *loc. cit.*

mérite. Il a parlé longuement, sans fausse pruderie, de l'uranisme; sans l'approuver jamais, il s'est borné à le tolérer chez autrui, et rien ne nous permet de conclure de la licence de ses écrits à la licence de ses mœurs : « Amitié enthousiaste ne signifie pas unisexualité larvée ou cachée, conclut M. A. Raffalovitch dans son chapitre sur l'Amitié; l'amitié s'augmente par cela même qu'elle ne s'attire pas les déceptions sexuelles, les tristesses des voluptés achevées..... Apprendre, se comprendre mutuellement poussent l'amitié jusqu'à une véhémence tendre et constante chez les intellectuels; c'est l'amitié la plus durable, entre des hommes dont la valeur morale correspond à l'intelligence[1].

A la mort de son ami, Montaigne chercha à soulager sa douleur « en usant de l'amour comme d'un remède » : « Ayant besoing d'une vehemente diversion pour m'en distraire, je me feis par art amoureux, et par estude; à quoy l'age m'aydoit : l'amour me soulagea du mal qui m'estoit causé par l'amitié[2]. » Si on en juge par la façon dont il parla toujours de cette mort, le soulagement qu'il trouva dans l'amour dut être bien léger : « J'estois desja si faict et accoustumé à estre deuxiesme partout, qu'il me semble n'estre plus qu'à demy[3]. »

Ce n'était pas dans l'exercice de sa charge de conseiller qu'il trouva une diversion à son malheur; il n'aimait pas la « vie publique : « Si quelquefois on m'a

[1] M. A. Raffalowitch : *Uranisme et unisexualité.*
[2] *De la Diversion*, livre III, chapitre IV.
[3] *De l'Amitié*, livre I, chapitre XXVII.

poulsé au maniement d'affaires estrangières, j'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye; de m'en passionner nullement[1]. »

Le droit et la magistrature ne lui plaisaient pas davantage ; il n'aimait pas « le langage obscur et inintelligible », les subtilités et les controverses de leurs « cent mille lois » et les interprétations et commentaires innombrables qu'accumulent les jurisconsultes. Comment trouver la vérité dans ce fouillis? Et citant Tacite, il trouve qu'on souffre autant des lois, que des crimes : « Combien ay je veu de condamnations plus crimineuses que le crime », tant est grand « le desrèglement et déformité, désordre et corruption qui se veoid en leur dispensation et exécution[2]. »

Tel était le peu d'estime et même le dégoût qu'éprouvait Montaigne pour ses fonctions de conseiller. Cette situation lui semblait en outre trop modeste ; mais s'il fut ambitieux, il n'était pas assez énergique pour faire preuve de persévérance : « Je me sens fumer en l'âme, par fois, aulcunes tentations vers l'ambition; la liberté et l'oysifveté, qui sont mes maistresses qualites, sont qualites diametralement contraires à ce mestier là[3]. » Et ailleurs : « Je ne mesure pas la bonne fortune selon sa hauteur, mais selon sa facilité[4]. » A la fin de sa vie, il reconnaissait qu'il n'était bon à rien[4].

Il essaya, sans y parvenir, de se faire remarquer à la cour, de 1561 à 1563, et plus tard en 1570, année

[1] *De ménager sa Volonté*, livre III, chapitre x.
[2] *De l'Expérience*, livre III, chapitre xiii.
[3] *De la Vanité*, livre III, chapitre ix.
[4] *De l'Expérience*, livre III, chapitre xiii.

où il alla à Paris, sous le prétexte de surveiller l'impression des œuvres de la Boétie.

Découragé par ses insuccès, il montrera, plus vieux, le dépit qu'il en avait ressenti, en affectant un immense dédain pour la politique : « Les mécomptes désabusèrent vite son âme naturellement fière.... il rabaissera d'instinct ces hauteurs auxquelles il n'a pas su atteindre : C'est l'éternelle fable du Renard et des Raisins[1]. »

C'est alors qu'il se maria, ou plutôt qu'on le maria avec Françoise de la Chassaigne, de très riche famille ; « on m'y mena », dit-il, « et y feus porté ». Il avait trente-trois ans (1565). Regrettant sa liberté, il avait longtemps hésité, avant de se résoudre au mariage, « marché qui n'a que l'entrée libre ». Dans ce « marché », il ne croyait pas trouver l'amour : « L'amour est un plaisir attisé par la difficulté ; ce n'est plus amour s'il est sans flèches et sans jeu. La libéralité des dames est trop profuse au mariage, et esmousse la poincte de l'affection et du désir[2]. »

Quant à l'estime fondée sur l'intelligence et l'esprit, Montaigne ne croyait pas qu'elle pût exister entre mari et femme. Dans tout « commerce » de ce genre, les sens ont trop de place : « C'est le vray advantage des dames que la beauté ». C'est aussi le seul qu'il leur reconnaisse : « Les discours, la prudence et les offices d'amitié se treuvent mieulx chez les hommes ». *(De trois Commerces,* livre III, chap. III).

Il est donc probable qu'il n'aima jamais sa femme.

[1] Bonnefon : *Montaigne.*

[2] *Sur les vers de Virgile*, livre III, chapitre V.

Pour s'en assurer, il faut lire la lettre que Montaigne lui écrivait, après cinq ans de mariage : « Ma femme, vous entendez bien que ce n'est pas le tour d'un galant homme, aux règles de ce temps icy, de vous courtiser et caresser encores.... » et il lui déclare qu'ils sont deux camarades, mais pas davantage. Malgré la discrétion de Montaigne à ce sujet, on peut croire qu'il n'y eut jamais entre les deux époux une intimité, une collaboration intellectuelle même minime, et sa femme resta tout occupée des soins du ménage et de l'administration des biens.

Pierre Eyquem mourut cinq ans après La Boétie, en 1568. Ce fut un nouveau deuil pour Montaigne. Ni les ambitions ni les goûts de celui-ci n'étant satisfaits par sa situation au Parlement de Bordeaux, ne trouvant pas non plus dans son ménage des consolations à ses malheurs, il donna sa démission de conseiller au mois de juillet 1570; il se retirait[1] dans son château, à Montaigne, et solennellement il écrivait sur les murs de sa bibliothèque :

L'an du Christ 1571, et de son âge le 38e, la veille des calendes de mars, au jour anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps dégoûté de la servitude des cours et des charges publiques, se réfugia dans le sein des doctes Vierges, afin d'y passer calme et sans nul souci, ce qui lui reste d'une existence, déjà en grande partie écoulée. Il consacre cet asile et ces douces retraites héréditaires à sa liberté et à son repos.

[1] Montaigne cherchait-il ainsi à se mettre à l'abri des guerres civiles ? La guerre entre le roi et les réformés venait de se terminer par le traité de Saint-Germain-en-Laye (1570) : Montaigne a-t-il pu prévoir, deux années d'avance, la Saint-Barthélemy ?

CHAPITRE III

LA RETRAITE DE MONTAIGNE. 1571-1580.

Le château, où Montaigne allait vivre pendant dix années environ, se trouve en Périgord, à quelques kilomètres de la rive droite de la Dordogne, sur les limites du département actuel de la Gironde. Il dépendait alors de la baronnie de Montravel. Au sommet d'une petite colline dont la Lidoire baigne le pied, la demeure de Montaigne se trouvait isolée, en pleine campagne, non loin du petit hameau de Saint-Michel.

Le château, construit en quadrilatère, était fermé de toutes parts par des murs et les bâtiments eux-mêmes[1]. Ceux-ci logeaient la famille de Montaigne et ses domestiques. Quant à lui[2], il se réservait une tour située à l'un des angles : Au rez-de-chaussée, une chapelle dont il ne reste plus que l'autel de pierre, surmonté d'un écusson des armoiries de Montaigne. Au premier étage, une chambre circulaire où il couchait quelquefois. Au second étage, la « librairie » de Montaigne ; cette bibliothèque se composait d'un millier de volu-

[1] Bertrand de Saint-Germain : *Visite au château de Montaigne*, 1850.

[2] Galy et Lapeyre : *Montaigne chez lui.* Lettre à M. le Dr Payen, 1861.

mes environ, légués à Montaigne par son père et la Boétie. Sur les solives du plafond, étaient tracées des sentences latines et grecques. Ce n'était pas dans cette pièce froide, trop vaste pour être chauffée, que se tenait habituellement Montaigne, mais dans un petit cabinet, qui se trouvait à la suite, orné de tableaux et d'une inscription en l'honneur de la Boétie ; enfin, sur un des murs, s'étalait une peinture flamboyante, jaune et or, des armes de Montaigne : « Je porte d'azur, semé de trèfles d'or, à une pate de lyon de mesme, armée de gueules, mise en fasce » ; le tout était entouré d'un gigantesque collier de l'ordre de Saint-Michel, dont il avait été fait chevalier par Charles IX, en 1570. Chez ce Gascon, fils d'une Juive espagnole, nous retrouvons tout l'orgueil de l'Oriental.

Etait-ce bien de l'orgueil ? « Un moraliste français du XVIII^e^ siècle, Sénac de Meilhan, disait : « L'amour-propre est flatté des hommages, l'orgueil s'en passe, la vanité les publie. « Oh ! qu'un peu d'orgueil serait utile à la vanité ! » s'écriait Lamennais en pensant à Chateaubriand[1]. » Ne pourrait-on pas en dire autant en pensant à Montaigne, si la vanité n'avait été souvent chez lui quelque chose d'aimable, de très naïf, presque un moyen de séduction ?

Que fera Montaigne dans cette retraite ? Il commence par se désintéresser absolument des soins du ménage, de la direction de ses biens : « C'est là un plaisir trop uniforme et languissant. » Le plaisir de bâtir, la chasse, la culture, les jardins ne le distrairont

[1] Stapfer : *la Famille et les amis de Montaigne*.

pas non plus. Faire des comptes, lire des contrats sont pour lui choses qui l'épouvantent. Certes il n'ira pas jusqu'à imiter le Romain, qui se défit de ses biens pour se débarrasser ainsi du souci de les administrer, mais il s'en remettra à sa femme. C'est à son avis, chose tendre que la vie, et rien n'est plus aisé à la blesser que ces « épines domestiques, drues et desliées ».

Et les enfants ? Sans doute « la vacation stérile a bien aussi ses commodités », mais il saura se résigner, s'il en a : en 1570, cinq ans après son mariage naissait une fille, Thoinette, qui ne vécut que deux mois ; en 1571, Léonor, qui vivra jusqu'en 1616[1] ; de 1571 à 1582, il aura quatre filles qui ne vivront que quelques mois. Nous connaissions la vigueur des ancêtres de Montaigne, dont les nombreux enfants vécurent très vieux. Sur la descendance de Montaigne, au contraire, on observe une polyléthalité infantile, dont on ignore les causes. Les enfants ne préoccuperont donc pas beaucoup Montaigne : « J'en ay perdu en nourrice deux ou trois, sinon sans regrets, du moins sans fascherie »[2]. Quant à Léonor, sa mère seule fera son éducation, rien ne valant les femmes pour élever les filles.

Recevra-t-il des amis ? Cela le distrairait peut-être, mais dérangerait son train de vie, le forcerait, pour les recevoir dignement, à se dépenser en « cérémonies et

[1] Léonor de Montaigne épousa en premières noces le chevalier de la Tour ; et en secondes noces, Charles de Gamache. De ce mariage naquit une fille qui épousa le chevalier de Lur-Saluce (qui eut une descendance).

[2] I, chapitre XL.

règles de courtoisie ». Enfin, depuis la mort de la Boétie, il n'espère plus retrouver pareil ami, et « aux amitiés communes, écrit-il, je suis aulcunement stérile et froid ». Quant à sa femme, nous savons déjà qu'il n'en recherchera pas la compagnie.

Ainsi, après s'être isolé du monde et de la vie publique, il s'isolera de sa famille elle-même, au deuxième étage de sa tour, dans sa librairie ; et quand il fera trop froid, dans le petit cabinet qui y est attenant, cabinet circulaire, ayant « trois veues de riche et libre prospect, et seize pas de vuide en diamètre ».

« Je passe là, écrit-il, la plus part des jours de ma vie et la plus part des heures du jour... C'est là mon siège. J'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coing à la communauté et conjugale et filiale et civile... Misérable à mon gré qui n'a chez soy où estre à soy, où se cacher ». Dans ce petit empire où il est le seul maître, il plaint les religieux à qui la règle du monastère défend de se promener seuls, et commande d'être toujours en société. Quelle peine ce serait pour notre solitaire, qui, même en présence de sa famille, évite toute conversation : « Chacun s'y gouverne (chez lui) à sa mode ; y entretient qui veult ses pensées ; je m'y tiens muet, resveur et enfermé, sans offense de mes hostes[1] ».

Il lit, feuilletant à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein ; il considère sa bibliothèque comme un trésor : « C'est la meilleure munition que j'aye trouvée à cet humain voyage ».

[1] *De trois Commerces*, livre III, chapitre III.

Mais, à lire longtemps, les yeux se troublent ; sa vue, quoique bonne, se fatigue vite. Que faire alors, sinon laisser son esprit jouir des hasards de la rêverie « ce dimanche de la pensée », et des entraînements de son imagination. Il regrette de n'avoir pas un long promenoir ; sa librairie lui en tiendra lieu : « Mes pensées dorment si je les assis ; mon esprit ne va pas seul, comme si les jambes l'agitent ». Il ne fait pas de chimériques projets d'avenir ; il ne bâtit pas des châteaux en Espagne. C'est qu'à son avis « nous ne vivons jamais, nous attendons la vie » ; celle-ci est trop courte, il faut profiter du moment,

C'est à lui seul qu'il pensera : « Chascun regarde devant soy ; moy je regarde dedans moy ; je n'ay affaire qu'à moy, je me considère sans cesse, je me contreroolle, je me gouste, je me roule en moy mesme »[1]. Dans son esprit, Montaigne trouve amples et nombreux sujets d'étude, il ramène à lui toutes ses pensées[2] ; il éprouve presque de l'orgueil à se replier, à s'abriter en son moi, et suivant le mot d'A. de Vigny, à être un « Esprit seul ». Les livres qu'il lit lui fournissent l'occasion de renouveler et d'enrichir ses idées, et d'y trouver nouvelle matière à s'analyser davantage : « Il y a plusieurs années que je n'ay que moy pour visée à

[1] *De la Présumption*, livre II, chapitre XVII.

[2] D'après Renan, la race sémite, à cause de sa religion et de sa vie nomade, est beaucoup plus subjective et plus individuelle que toute autre. C'était à l'origine un caractère très net et très ferme de la race juive. S'il s'est affaibli à travers les siècles, il n'en a pas moins dû être conservé par l'hérédité, et nous en notons les manifestations chez Montaigne.

mes pensées, et si j'estudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieux dire. » « La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soy. »

Etudiant sur lui-même la nature humaine, devenant le spectateur curieux de ses propres pensées, « il ne cessait de s'épier et de se regarder vivre.., cette observation intérieure était continuelle, parce que loin de lui coûter un effort, elle était le plus vif de ses plaisirs[1] ». Il ne l'interrompait jamais en effet, et nous le voyons un jour analyser les impressions bien fugitives et brèves qui avaient effleuré son âme, lors d'un accident de cheval, où vomissant le sang, persuadé que sa dernière heure est arrivée, il se regarde mourir, avec la curiosité et l'attention d'un physiologiste, qui vérifierait sur lui-même une expérience :

Quand je commenceay à y veoir, ce feut d'une veue si trouble, si faible et si morte que je ne discernois rien que la lumière ... je me veis tout sanglant ... Il me sembloit que ma vie ne tenoit plus qu'au bout des lèvres; je fermois les yeulx pour ayder, ce me sembloit à la poulser hors, et prenois plaisir à m'alanguir et à me laisser aller. C'estoit une imagination qui ne faisoit que nager superficiellement en mon âme, aussi tendre et aussi faible que tout le reste, mais à la vérité, non seulement exempte de desplaisir, ains meslée à cette douleur que sentent ceulx qui se laissent glisser au sommeil[2].

Il continue d'analyser ses sensations : il se rappelle la peine qu'il avait à se sentir impuissant à parler; il

[1] Prévost-Paradol : *les Moralistes français.*

[2] *De l'Exercitation*, livre II, chapitre VI.

cherchait à ouvrir son pourpoint, et pourtant la volonté n'était pour rien dans les mouvements qu'il faisait. Il répondait quelques mots aux nombreuses questions dont on le pressait; on lui a même répété qu'il demanda un cheval pour sa femme accourue à sa rencontre. Mais il se défend bien d'avoir été conscient, en ce moment-là : « Il semble, dit Montaigne, que cette considération deust partir d'une âme esveillée : si est ce que je n'y estois aulcunement; c'estoient des pensements vains, en nue, qui estoient esmeus par les sens des yeulx et des aureilles : ils ne venoient pas de chez moy [1] ».

Étant ainsi à demi évanoui, il est sûr que sa volonté ne dirigeait rien et que, si ses membres s'agitaient, si sa bouche émettait quelque sons, c'était par « réflexes » : « ce sont de legiers effects que les sens produisoient d'eulx mesmes, comme d'un usage. »

En analysant ce sentiment d'euphorie si particulier qu'éprouvent les grands blessés, affaiblis par une forte hémorragie, en développant ce sentiment dans un style admirable, en se rendant compte par la finesse de son observation, qu'au sortir de sa syncope, il n'avait encore qu'une vie médullaire et qu'il agissait par réflexes, Montaigne se trouve avoir écrit un remarquable chapitre de physiologie.

Cette solitude jointe à cette analyse continuelle de son « moy » pouvait avoir pour Montaigne deux

[1] Notons cet aveu, car des auteurs ont voulu trouver dans ce récit la preuve de l'affection de Montaigne pour sa femme, en le voyant soucieux de lui épargner toute fatigue, alors qu'il était lui-même en danger de mort.

conséquences graves. La première est que l'énergie morale d'un homme encore jeune fait place, dans de pareilles conditions de vie, à un affaiblissement de la volonté et du caractère. La deuxième est qu'à n'avoir aucun rapport avec le monde extérieur, l'imagination cesse de produire. Loin d'être une mine qui crée de toutes pièces, il lui faut des aliments. A la pauvreté d'idées qu'une telle solitude peut engendrer, il faut joindre la souffrance morale d'un cerveau réduit à travailler à vide, et à n'avoir pour aliment que sa propre substance. Dostoïewsky nous a laissé le récit de cette véritable torture intellectuelle, qu'il avait éprouvée lui-même en prison [1].

Montaigne fut garanti des dangers d'une telle solitude, parce qu'il lut beaucoup; ses lectures renouvelaient le fond de sa pensée et la soutenaient; son observation intérieure n'était plus une fatigue pour lui, mais quelque chose de facile, de naturel et même d'agréable.

Il lisait surtout les auteurs de l'antiquité et, parmi ceux-ci, Sénèque, Plutarque, Socrate. Il était tout naturel qu'il fût captivé, non seulement par la grandeur d'âme qu'il admirait chez ce dernier philosophe, mais par les conseils qui firent le fond de sa doctrine, et que nous ont transmis les écrits de ses élèves : « Connais-toi toi-même. »

Dans Sénèque, il trouvait aussi un homme qui s'analysait et réfléchissait beaucoup sur son moi. Il ne

[1] Loygue : *Étude médico-psychologique sur Dostoïewsky.* (thèse Lyon, 1907).

pouvait manquer d'aimer Plutarque, tant la ressemblance était grande entre leurs deux caractères :

L'existence de Montaigne, solitaire dans sa tour, n'est-elle pas celle de Plutarque vivant retiré à Chéronée, loin des bruits du dehors. Montaigne comme Plutarque, médite et lit. Ni l'un ni l'autre ne se préoccupe du présent : ils remontent le cours des âges et demandent aux livres les souvenirs du passé. Quand ils parlent des choses contemporaines, c'est en passant et sans s'y abandonner. Ce silence est plein de mécontentement, et n'est-ce pas condamner les mœurs du temps que de rappeler ainsi sans cesse les années d'autrefois[1] ?

On trouve donc une évidente parenté d'humeur entre Montaigne et ses auteurs préférés.

Cette solitude et cette observation continuelle seront donc rendues moins pénibles par ces lectures. Néanmoins, on constatera chez Montaigne de la mélancolie, sentiment qu'il recherche même avec plaisir : « J'imagine bien qu'il y a du dessein, du consentement et de la complaisance à se nourrir en la tristesse ; il y a quelque air de mignardise et délicatesse qui nous rit et qui nous flatte au giron mesme de la mélancolie : *Est quædam flere voluptas*[2]..... »

A cette mélancolie, aurait pu s'ajouter la tristesse du moraliste, qui étudie la faiblesse de la nature humaine et en constate douloureusement les imperfections. Cette tristesse restera toujours faible chez Montaigne : il est peu sensible, et les efforts qu'il déclare faire pour diminuer sa sensibilité sont peut-

[1] Bonnefon, *Montaigne*.

[2] *De mesnager sa volonté*, livre III, chap. IX.

être inutiles : « J'ay grand soing d'augmenter par estude et par discours ce privilège d'insensibilité qui est naturellement bien advancé en moy : j'espouse et me passionne de peu de choses[1]. » La sensibilité ne l'a jamais beaucoup gêné et il laissera la passion aux autres sans l'éprouver.

Il sentait trop peu, pour retirer de l'observation des hommes et de lui-même un sentiment pénible : « Le monde, disait H. Walpole, est une comédie pour ceux qui pensent, une tragédie pour ceux qui sentent ». Le monde restera toujours pour Montaigne une comédie, et il ne fera pas de difficultés pour reconnaître qu'il est un des « badins de la farce ». Le tout est de jouer son rôle sans le prendre au sérieux, et de « distinguer la peau de la chemise »[2]. En outre, sa vanité ne pouvait manquer de lui dire, que c'est encore une marque de supériorité sur les autres hommes, que de reconnaître ses défauts et d'avouer ses imperfections.

On a prétendu que Shakespeare, épouvanté par le scepticisme décevant des *Essais*, aurait voulu mettre en garde ses contemporains contre les doctrines funestes de Montaigne : « Le personnage d'Hamlet ne serait autre que Montaigne lui-même, un Montaigne anglais, attristé et exaspéré par le scepticisme, et conduit par cette philosophie néfaste au meurtre et à la folie[3] ». Il ne semble pas qu'on puisse comparer l'indolence désenchantée de Montaigne au caractère

[1] II, chap. xx.

[2] *De la vanité*, livre III, chap. ix.

[3] J. Texte, *Essais de littérature européenne*.

tragique d'Hamlet. La mélancolie de Montaigne sera faite de dégoût de l'action, de la tristesse d'être sans confident, du dépit de n'avoir pu réaliser ses ambitions. Elle sera encore pour lui un sentiment qu'il cultivera, auquel il trouvera des charmes; et c'est avec une amertume discrète, une mélancolie tranquille et sans déclamations, que cet Alceste souriant poursuivra dans la solitude l'étude de son « moi », pour tâcher de « pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes ».

Montaigne ne perdait d'ailleurs jamais de vue son intérêt; et à s'isoler et à réfléchir sur soi, il trouvait deux avantages : Le premier est que le plus sûr moyen de conserver son bonheur consiste à ne le faire dépendre que de soi seul, et non de sa fortune ou de sa famille :

Il se faut réserver une arrière boutique, toute nostre, toute franche, en laquelle nous establissions notre principale retraite et solitude : discourir et rire comme sans femme, sans enfants et sans bien ; afin, que quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne soit pas nouveau de nous en passer.

Le second avantage n'est pas moindre : A réfléchir ainsi sur sa propre nature, on arrive à la bien connaître : d'où la possibilité, sinon de s'amender, du moins de trouver pour cette vie la règle de conduite qui nous procurera le plus de bonheur possible :

Et quand personne ne me lira, ay je perdu mon temps, de m'estre entretenu tant d'heures oysyfves à des pensements si utiles et si agréables ? Moulant sur moy cette figure, il m'a fallu si souvent me testonner et composer, pour m'extraire, que le

patron s'en est fermy, et aucunement formé soy mesme... Je n'ay pas plus faict mon livre, que mon livre ne m'a faict[1].

Cependant, Montaigne composait ses *Essais;* après avoir lu et pensé beaucoup, il écrivait un peu, et la « matière » de ces *Essais* sera naturellement « lui-« même ». « Le chagrin de la solitude m'a mis en teste cette resverie de me mesler d'écrire. Et puis me trouvant entièrement despourveu et vuide de toute aultre matière, je me suis présenté moy mesme à moy pour argument et pour subject[2]. »

Telle était la vie de Montaigne dans sa retraite ; isolé du monde, réfugié dans son « arrière-boutique », il poursuivit ce long « soliloque[3] » pendant dix années... Cella continuata dulcessit. Pour échapper à la fatigue et à la souffrance que pouvait entraîner cette perpétuelle analyse intérieure, il lut beaucoup. Montaigne jouissait ainsi de la mélancolie de cette existence « glissante et muette », quand il fut atteint par la maladie.

[1] *Du desmentir*, livre II, chap. XVIII.
[2] *De l'affection des pères aux enfants*, livre III, chap. VIII.
[3] Emerson, *Les Sur-Humains*.

Voilà une indication bibliographique
bien justifiée !
pour soliloque, c'est bien la peine

CHAPITRE IV

LA SANTÉ DE MONTAIGNE, 1570-1580. — SON PORTRAIT

Rappelons encore que le père de Montaigne était lithiasique et que sa mère était juive : La race sémite présente plusieurs stigmates pathologiques que Charcot a nettement déterminés : D'abord la diathèse arthritique, avec toutes ses manifestations ; ensuite un tempérament névropathique se révélant surtout par une tendance très grande à la neurasthénie[1].

Dans l'enfance de Montaigne, nous ignorons si cette hérédité s'est manifestée par des angines, des affections cutanées, des rhumatismes, des convulsions, ou des crises de chorée. Montaigne semble dire qu'il était un gros enfant joufflu et bien portant. Devenu adulte, son régime de vie, son hygiène favorisèrent l'apparition des premiers symptômes morbides.

Il mange beaucoup et très vite, sans causer pendant le repas, et sa gloutonnerie doit l'empêcher de bien

[1] « Dans la race israélite, les accidents nerveux de tout genre, entremêlés le plus souvent avec des symptômes arthritiques : tels que migraines, rhumatismes, eczéma, goutte, diabète, se montrent incomparablement beaucoup plus fréquents qu'ailleurs » (Charcot, *Leçons du mardi à la Salpêtrière*, 1887, 1888).

mastiquer : « Il y a de l'indécence de manger goulûment comme je fais ; je mors souvent ma langue, parfois mes doigts de hastiveté. J'en pers le loisir de parler, qui est un si doux condiment des tables[1] ». S'il boit peu, sa voracité est en revanche remarquable : Il ira jusqu'à jeûner toute la journée, pour augmenter le plaisir qu'il aura à assouvir sa faim le soir même, et « pour dresser sa volupté à faire mieux son profit et se servir plus alaigrement de l'abondance ». Pendant son voyage en Italie, il regrettera de ne pas avoir amené un guide, un compagnon agréable, et surtout un cuisinier qui lui eût conservé la recette des excellents plats qu'on lui servait.

Il aime les crudités, et en Italie, il mangeait des salades, des oranges, des citrons en grande quantité ; il est très friand de sauces, de salaisons, de poissons, de viandes faisandées « jusques à l'altération de la senteur ». Après de tels repas, il restait congestionné, somnolent : il aimait à jouir de la torpeur agréable qui suivait ses bons dîners, à laisser causer les autres convives sans se mêler à la conversation : « J'ayme à me reposer longtemps aprez, et en ouïr conter, pourveu que je ne m'y mesle point ; car je me lasse et me blece de parler l'estomach plein. »

Il ne peut pas se coucher aussitôt après son repas du soir ; un long intervalle lui est nécessaire pour digérer ; très sujet au météorisme, il donne sur ce point de nom-

[1] *De l'Expérience*, livre III, chap, XIII. Montaigne mangeait habituellement avec ses doigts, et en Suisse, il ne pouvait s'accommoder du « petit drapeau d'un demi-pied » que les hôteliers du pays lui donnaient en guise de serviette.

breux détails. Il dort bien : « Le dormir a occupé une grande partie de ma vie, et je le continue encore à cet âge (dans sa vieillesse) huit ou neuf heures d'une haleine..... et me suis repenti de me r'endormir le matin[1]..... » Pour mieux savourer le plaisir du « dormir » : « J'ay aultresfois trouvé bon qu'on me le troublast, à fin que je l'entreveisse ».

Il avait de fréquents accès de migraine, ainsi que des rhumes, des crises de rhumatisme, des palpitations, qui cessèrent en même temps qu'apparaissait la première crise de coliques néphrétiques : « J'ai laissé envieillir et mourir en moy, de mort naturelle, des rhumes, de fluxions goutteuses, relaxations, battements de cœur, micraines et aultres accidents, que j'ay perdus quand je m'estois à demy formé à les nourrir. »

Il a eu de l'eczéma chronique, localisé aux oreilles, et il se consolait en se disant que les démangeaisons dont il souffrait, devenaient une sensation agréable, lorsqu'il se « grattait ».

S'il fit dans sa jeunesse des excès sexuels, il nous déclare être assez continent depuis son mariage. Sa vie solitaire était en même temps très sédentaire; peu d'exercices, sauf quelques promenades à cheval : « Depuis mon premier aage, je n'ay aymé d'aller qu'à cheval; à pied, les petites gens sont subjects par ces rues à être chocquez et coudoyez, à faulte d'apparence ». Il passait le reste du temps à rêver, à lire, à composer ses *Essais*.

[1] *De l'expérience*, livre III, chap. XIII.

L'activité intellectuelle exagérée amène chez un organisme prédisposé les mêmes troubles que le surmenage physique; il y a excès de déchets azotés, et une véritable décharge d'urates et d'acide urique se produit aussi bien après des travaux intellectuels prolongés qu'après un exercice violent[1]. Chez les goutteux, ce sera dans les deux cas l'occasion d'un accès de goutte ; on en connaît un cas célèbre : Sydenham fut pris de sa première crise, après une longue période de travail consacrée à la composition de son *Traité de la Goutte.*

En résumé, fils d'une juive et d'un père lithiasique, son genre de vie devait hâter l'éclosion de sa maladie. Boulimique, friand de salaisons, de poissons, de viandes faisandées, aimant les longs sommeils, ayant fait quelques excès sexuels dans la jeunesse, consacrant sa vie sédentaire à l'étude et à des travaux intellectuels prolongés, le « morbus dominorum » de Suétone le guettait.

Nous voyons sa diathèse se manifester d'abord par une calvitie complète et une légère myopie, des migraines, des fluxions articulaires, des rhumes, de l'eczéma chronique. Subitement ces derniers symptômes dispa-

[1] Lagrange, *Physiologie des exercices du corps.* « Scudamore cite l'observation d'un caissier chez lequel la mise au clair de ses comptes provoquait à la fin de chaque mois une attaque. Chez un autre malade du même auteur, la crise était souvent déterminée par une partie d'échecs trop absorbante. Nous-même nous avons vu survenir notre première attaque de goutte à la suite d'un excès de travail intellectuel. » (Lécorché, *Traitement de la goutte.*)

raissent. Le premier accès de goutte ou de coliques néphrétiques est proche.

Son caractère se modifia-t-il à ce moment? D'après Bouchard, on observe, avant la première crise, de la mélancolie, de l'affaiblissement de la mémoire. Tout l'organisme est comme imprégné par la goutte. « Totum corpus est podagra » disait Sydenham [1]. Critzman cite le cas de Berzélius que l'on croyait atteint de neurasthénie ; on ne fit le diagnostic exact qu'à la disparition de celle-ci, en même temps qu'éclatait le premier accès de goutte [2].

Montaigne a certainement eu le pressentiment de sa maladie : « J'avois pensé maintes fois à part moy, que j'allois trop avant, et qu'à faire un si long chemin je ne fauldrois pas de m'engager enfin en quelque malplaisante rencontre [3]. »

Outre ces pressentiments, il eut aussi la phobie de la gravelle, semblable au malade dont il nous parle, qui avait « la pierre en l'âme avant qu'il l'ayt aux reins ». « Je vouldrois bien, de plusieurs aultres présents qu'ils (les ans) ont à faire à ceux qui les hantent long temps, qu'ils en eussent choisi quelqu'un qui m'eust été plus acceptable; car ils ne m'en eussent sceu faire que j'eusse en plus grande horreur, des mon enfance : C'estoit à poinct nommé, de touts les accidents de la vieillesse, celui que je craignois le plus [3]. »

[1] Sydenham, *Traité de la goutte.*

[2] Bouchard, *Maladies par ralentissement de la nutrition.* — Critzman, *la Goutte.*

[3] *De la ressemblance des enfants aux pères,* livre II, chap. XXXVII.

Quelle est la date précise de sa première crise de coliques néphrétiques ? Dans son chapitre « De la ressemblance des enfants aux pères », il dit qu'il commença à en souffrir quarante-cinq ans après sa conception ; celle-ci ayant, d'après lui, précédé de onze mois sa naissance, la première attaque aurait eu donc lieu tout au début de 1577[1] : il avait alors quarante-trois ans.

Evidemment, il ne s'agit pas de lithiase secondaire à une suppuration du bassinet ou de la vessie. Rien ne permet de soutenir pareille hypothèse ; étant donnés son hérédité et son régime de vie, il est presque certain que sa lithiase fut primitive[2].

Il alla se soigner aux eaux thermales des Pyrénées, à Aigues Caudes (les Eaux Chaudes, dans la vallée d'Ossau) : « Je fus un an entier après en estre revenu sans aucun ressentiment de colique » ; à Banières : « Ces eaux ne me garantirent ma santé que deux mois » ; à Preissac (près de Dax), à Barbotan (dans le Gers), de celles-ci, il ne retira aucun soulagement.

[1] Au début de ce même chapitre il est vrai, il écrit qu'il a vécu quarante-sept ans sans avoir besoin de médecins, c'est-à-dire jusqu'en 1581 : dans ce cas, la maladie n'aurait débuté qu'après son voyage en Italie ! Il faut donc admettre la date de 1577 comme la plus exacte.

[2] Montaigne attribuait à cette hérédité la cause de son mal : « Quel monstre est-ce que cette goutte de semence dequoy nous sommes produits... J'estois nay vingt-cinq ans et plus avant sa maladie (de son père), et durant le cours de son meilleur état. Lorsqu'il était si loing du mal, cette légière pièce de sa substance de quoy il me bastit, comment en portoit-elle pour sa part une si grande impression ? » Livre II, chap. xxxvii.

Son portrait. — « Je suis d'une taille un peu au dessoubs de la moyenne... J'ai au demeurant une taille forte et ramassée, la complexion entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaulde... Une vigueur pleine, ferme et rassise. »

C'est ainsi que Montaigne dépeint lui-même sa constitution.

« Le visage non pas gras, mais plein. » Son teint était un peu terreux (« un teint trouble » dit-il). Très frileux, sa calvitie l'empêchait d'être prodigue de « bonnetades ».

Le front ridé de nombreux sillons, les yeux bien ouverts[1], cerclés de fines rides ; les sourciliers contractés dessinent l'oméga mélancolique[2]. Les pommettes sont saillantes, le nez est long. Un double sillon sépare le nez et les lèvres des joues, gagnant la commissure qu'il abaisse.

Sa moustache brune « à écorce de châtaigne » est très fournie. La physionomie, que Montaigne dit être très sympathique, revêt une expression apeurée et soucieuse.

Sur tous ses portraits, on retrouve cet air triste : sauf sur un seul, où son expression narquoise et ironique paraît artificielle et contrainte, et commandée

[1] La vue de Montaigne était bonne, mais se fatiguait vite : « Sur le déclin du jour, je commence à sentir du trouble et de la faiblesse à lire ; de quoy l'exercice a toujours travaillé mes yeux, mais surtout nocturne. »

Est-ce de l'héméralopie, ou plutôt de l'asthénopie accommodative ?

[2] Régis, *Précis de Psychiatrie*.

par les attributs allégoriques que le peintre a figurés en même temps dans le tableau : les balances, les *Essais*, la devise « Que scais-je ? », etc.

CHAPITRE V

LES CAUSES DU VOYAGE DE MONTAIGNE EN ITALIE

Montaigne commençait à s'inquiéter du mauvais état de sa santé. Depuis longtemps, il redoutait la pierre : il la considérait comme la plus terrible des maladies, ayant probablement vu les souffrances, au milieu desquelles avait succombé son père.

Pour soigner la maladie héréditaire, il se rend à toutes les eaux thermales des Pyrénées : à Dax, à Bagnères, aux Eaux-Chaudes, à Barbotan. Les douleurs n'en sont que peu soulagées.

Il veut la santé et il ira la chercher très loin s'il le faut : « Je courrois d'un bout du monde à l'aultre chercher un bon an de tranquillité plaisante et enjouée[1]. »

Il s'impatiente dans son château, il s'énerve au milieu de sa solitude. C'est un besoin pressant de changer de place, de voyager : « Je scais bien ce que je fuys, mais non pas ce que je cherche. » « C'est toujours gaing de changer un mauvais estat à un estat incertain. »

Ailleurs, il écrit : « Je scais bien qu'à le prendre à

[1] *Sur des vers de Virgile*, livre III, chap. v.

la lettre, ce plaisir de voyager porte tesmoignage d'inquiétude et d'irrésolution, aussi sont-ce nos maîtresses qualités et prédominantes. Ouy, je le confesse ; je ne veois rien seulement en songe et par souhait, où je ne puisse tenir ; la seule variété me paye et la possession de la diversité ; au moins si quelque chose me paye[1]. »

C'est donc un très long voyage qu'il est impatient d'entreprendre : il visitera l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, peut-être même la Grèce. Il se fera suivre d'une très petite escorte, malgré les bandes de pillards, de « picoreurs » qui dévastent la campagne. Il n'est pas d'objections qui le fassent hésiter : il abandonne sa femme et sa fille ; mais « l'amitié a les bras assez longs pour se tenir et se joindre d'un coin du monde à l'aultre » ; puis, s'il quitte sa femme, il n'en aura que plus de plaisir à la revoir. On lui dit qu'il mourra peut-être dans ce voyage ; mais, répond-il, on part en voyage, non pas pour en revenir, mais pour le plaisir de voyager ; d'ailleurs, la mort paraît moins redoutable, quand on est à l'abri des lamentations de sa famille. Et les intempéries ? Il s'en soucie peu : « J'aime les pluyes et les crottes comme les canes » ; s'il fait trop chaud, il voyagera de nuit. Quoiqu'il ait alors quarante-sept ans, il se trouve assez robuste pour ne pas souffrir de la fatigue. Il fera cet immense voyage, non pas en coche, mais à cheval (sport qui n'est pas sans danger pour un arthritique atteint de coliques néphrétiques[2]).

[1] *De la vanité*, livre III, chap. xvii.

[2] On ne connaissait pas alors le trot enlevé, à l'anglaise, mais seulement le trot à la française, où l'on n'évite aucune des réactions du cheval.

On reconnaîtra que ce désir de voyager, dans de telles conditions, est presque pathologique, maladif, comme il l'avoue lui-même. Nous avons déjà montré qu'il est arthritique ; la névropathie, cet autre stigmate de la race sémite apparaîtra pendant son voyage, et dans ce désir de voyager, nous assistons à la première de ses manifestations.

Les névropathes juifs, avait remarqué Charcot à ses consultations publiques, sont des névropathes voyageurs ; ce caractère particulier a été étudié par un de ses élèves, le Dr Meige[1].

Ces juifs névropathes sont obsédés constamment par le besoin de voyager, d'aller de ville en ville, de clinique en clinique, à la recherche d'un traitement nouveau, d'un remède introuvable. Ils essayent toutes les médications qu'on leur propose, avides de nouveauté; mais bientôt ils les repoussent, inventant un prétexte facile pour ne plus continuer, et l'impulsion reparaissant ils s'enfuient un beau jour, entraînés par un nouveau mirage de lointaine guérison.

N'oublions pas qu'ils sont juifs, et qu'il est dans le caractère de leur race de se déplacer avec une facilité extrême. Chez eux nulle part et chez eux partout, les Israélites n'hésitent pas à quitter leur demeure..., en particulier s'ils sont malades, pour aller à la recherche d'un remède efficace... Leur idée obsédante n'est pas absurde en soi... ; ce qui n'est plus raisonnable, c'est de ne jamais pouvoir continuer un traitement institué ; c'est d'aller chercher toujours autre chose et ailleurs.

En voyant défiler devant lui des Juifs névropathes, venus à pied de l'Autriche, de la Pologne, de la Roumanie, à la recherche du médecin qui les guérira,

[1] Meige, *le Juif errant* (thèse de Paris, 1893).

Charcot avait émis l'hypothèse que le Juif errant de la légende n'était que « le prototype de ces juifs névropathes, pérégrinant de par le monde ». Il en serait de même pour les Isaac Laquedem, les Ahasverus, les Cartaphilus dont au moyen âge on signalait tour à tour le passage en Hollande, en Allemagne ou en France.

Par plusieurs points Montaigne ressemble au Juif errant. Toute sa vie, il fut un grand voyageur. Nous l'avons vu dans sa jeunesse rester trois ans (1560-1563) à Paris et, de là, aller visiter Rouen et Bar-le-Duc. En 1570, en 1572, nous le retrouvons encore à la cour. Avant d'entreprendre son grand voyage, il est déjà allé se soigner aux eaux thermales des Landes, des Pyrénées.

En 1588, il revient à Paris, pour surveiller, dit-il, l'impression de ses *Essais;* il y reste plusieurs mois, va trois fois en Picardie[1], suit la cour à Chartres, à Rouen. A son retour, il passe plusieurs semaines à Blois, « en curieux » (Stapfer), pour assister à l'ouverture des Etats Généraux : il est alors âgé de cinquante-cinq ans, ce qui ne l'empêche pas d'entretenir le président de Thou de son désir de revenir à Venise.

C'est surtout dans son voyage à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, que se révèle ce besoin de voyager : celui-ci devient chez lui une véritable obsession.

Si le destin lui permettait de passer sa vie selon ses désirs « je choisirais, dit-il, à la passer, le cul sur la selle[2] ». Pendant ce grand voyage, il fait des étapes de

[1] Pour visiter Mlle de Gournay, à Gournay-sur-Aronde, près de Compiègne.

[2] *De la vanité*, livre III, chap. IX.

25 kilomètres en moyenne ; quand on approche de villes ou d'eaux thermales célèbres, l'étape est plus forte. Avant Plombière, notre malade fait 36 kilomètres dans la journée ; avant Venise, il fait 40 kilomètres en dix heures, au milieu d'une poussière insupportable ; il est vrai que, la nuit suivante, il a une crise de coliques néphrétiques. Avant Padoue, avant Boulogne, on trouve des étapes de 45 kilomètres. Enfin, pour arriver à Rome, il se lève dans la nuit, éveille ses compagnons, et on part, nous dit le secrétaire « trois heures avant le jour, tant il avait envie de voir le pavé de Rome » ; ce jour-là, on fait 45 kilomètres, alors que l'étape de la veille avait été de 48 kilomètres[1].

Après une journée de fatigues, Montaigne ne se reposait pas par une longue nuit de sommeil : son secrétaire écrit « qu'après avoir passé une nuict inquiette, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levait, plein de désir et d'allégresse, haïssant le voisinage du lieu où il se devait reposer ». Ses compagnons étaient d'ailleurs à bout de forces et ne demandaient que « la retrete ».

Pas d'itinéraire fixe ; rien que la fantaisie du moment comme guide. Après Constance, il fait un très long détour par Lindau, simplement parce qu'il y est « convié par le beau jour ». Plus loin, à Wangen, il change en route d'itinéraire, se dirige vers Trante ; en chemin, il se ravise pour revenir sur Augsbourg. A la Villa, il part au bout d'un mois, visite Florence et la

[1] « De 32 milles » écrit le secrétaire. Or le mille romain vaut quinze cents mètres.

Toscane, et revient à la Villa. Ses jeunes compagnons se trouvent surmenés, se plaignent de ces fatigues inutiles : Pour Montaigne, le plaisir de voir du pays excuse tout : « Ay je laissé quelque chose à veoir derrière moy, j'y retourne; c'est tousjours mon chemin; je ne trace aulcune ligne certaine, ni droicte, ni courbe[1] ».

N'est-ce pas là la façon de voyager d'un autre grand vagabond, Jean-Jacques Rousseau.

> On observe le pays, on se détourne à droite, à gauche, on examine tout ce qui flatte ; on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière ? je la côtoie ; un bois touffu ? je vais sous son ombre.. je n'ai pas besoin de choisir les chemins tout faits, les routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer[2].

Si le Juif errant est un marcheur infatigable, il est aussi polyglotte. « En quelque lieu qu'il allât, il parlait toujours la langue du pays ». Outre le français et le gascon, Montaigne parle le latin, lisait un peu le grec, connaissait l'italien, et voudra même apprendre le toscan.

Telles furent les véritables causes du voyage de Montaigne : le désir de guérir et son amour des voyages; c'était en même temps la première manifestation de sa neurasthénie.

Des motifs bien moins importants conviaient Montaigne à quitter la France : nourri dès l'enfance des leçons de l'antiquité, il était heureux de voir Rome,

[1] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.
[2] *Emile*, livre V.

« sa seconde patrie ». Il devait trouver encore en Italie d'autres souvenirs : son père, à la suite de François Ier, avait combattu à Montalcin, à Sienne. Enfin, Montaigne cherchait-il, par cet exil volontaire, à se mettre à l'abri des troubles dont la France était le théâtre? Depuis la Saint-Barthélemy en 1572, il avait vu deux guerres civiles; une troisième venait d'éclater : tandis qu'Henri de Navarre prenait Cahors, Henri III assiégeait le prince de Condé à La Fère : mais au milieu de ces troubles, la Guyenne restait calme, et aucun péril ne menaçait le château de Montaigne en Périgord.

CHAPITRE VI

LE VOYAGE DE MONTAIGNE (JUIN 1580-NOVEMBRE 1581).

Outre une petite escorte, indispensable alors pour voyager par les routes et les campagnes, Montaigne était accompagné de son jeune frère, M. de Matteconlon, de M. de Cazalis, du sire du Hautoy et de M. d'Estissac.

« Mademoiselle de Montaigne » n'était pas favorable à ce voyage ; son mari sut répondre à toutes ses objections, en particulier que « la continuation de se veoir ne peut représenter le plaisir que l'on sent à se desprendre et reprendre à secousses », et il ajoutait gaillardement, « qu'une femme ne doibt avoir les yeux si gourmandement fichez sur le devant de son mari qu'elle n'en puisse veoir le derrière, où besoing est »[1].

Montaigne invoqua probablement l'autorité et l'ordonnance des médecins : « Quand ils sont au bout de leur chorde, ils ont inventé cette belle desfaicte de r'envoyer les malades qu'ils ont tourmentez pour néant de leurs drogues et régimes, les uns aux secours des vœux et miracles, les autres aux eaux chaudes[2] ».

[1] III, IX, *De la vanité.*

[2] *De la ressemblance des enfants aux pères*, livre II, chapitre XXXVII.

Un vœu fait par sa femme à Notre-Dame de Lorette pour la santé de leur fille, fut un nouveau prétexte, et le 22 juin 1580, Montaigne partit.

Il passa par le nord de la France, alla au siège de la Fère, le « siège de velours » comme on l'appela à cause de la facilité des opérations. Il y joua quelques jours au soldat, à l'homme de guerre, ainsi qu'il l'avait déjà fait en d'autres circonstances de sa vie (en 1572 par exemple, au camp de Sainte-Hermine, en Poitou, où il servit très peu de temps, sous les ordres du duc de Montpensier).

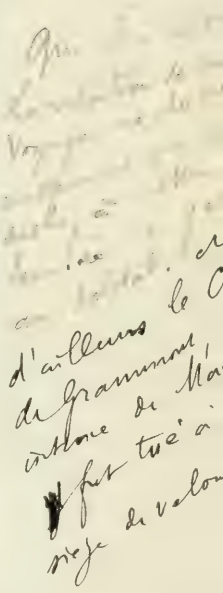

Balzac (celui du XVII[e] siècle) prétendait qu'il « avait peut-être appréhendé que sa robe longue fit tort à l'épée de ses prédécesseurs et à la noblesse de sa maison[1] ».

Il est certain que Montaigne, qui affectait un dédaigneux mépris pour les lettres (il les appelait : « escrivaillerie », « parlerie et caquet », « embesoignement oisif »), trouvait des mots enthousiastes pour parler de la vie des camps[2] : « La compagnie de tant d'hommes vous plaist, nobles, jeunes, actifs; la veue de tant de spectacles tragiques, cette courageuse harmonie de la musique guerrière qui vous entretient et eschauffe et

[1] Cité par Stapfer.

[2] Les contemporains s'étaient aperçus du travers de notre grand vaniteux, et Brantôme n'est pas tendre pour lui: « Nous avons vu, dit-il, des conseillers sortir des courts du Parlement, quitter la robe et le bonnet carré, et se maistre à traisner l'épée et les charges de ce collier (l'ordre de Saint-Michel), sans autre forme d'avoir faict la guerre, comme fit le sieur de Montaigne, duquel le métier était meilleur de continuer sa plume à escrire ses Essays, que de la changer avec une épée qui ne luy sieoid si bien. »

les oreilles et l'âme... », et rien n'est plus « abject » que de mourir dans un lit[1].

Quoi qu'il en soit, Montaigne ne resta pas longtemps à ce siège, et bien que son titre de gentilhomme du roi l'y retînt, il repartit bientôt. A Epernay, il rencontre un jésuite : « La conversation d'abord banale, arrive au chapitre de la santé. Montaigne prend feu ; le R. P. revient de Spa : A quoi servent les eaux ? A quelle dose les prend-on ? Combien dure le traitement ? et le jésuite de raconter des merveilles[2] ».

On passe à Vaucouleur ; sur la « bonne Lorraine », quelques lignes banales pour nous parler des armoiries données par le roi à sa famille. Montaigne était peu sensible à ces souvenirs de notre histoire nationale ; celle-ci ne l'intéresse pas ; les grandes figures de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de Louis XI ne retiennent pas son attention ; mais en revanche il écrit longuement sur César, sur Alexandre.

Il faut se souvenir que notre Périgourdin était fils d'une juive espagnole ; et il a les goûts cosmopolites de la race sémite : « J'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonais comme un Français, postposant cette lyaison nationale à l'universelle et commune[3] ».

[1] *De l'expérience*, livre III, chapitre XIII. Montaigne n'a pas toujours manifesté autant d'héroïsme ; il était, en réalité, très prudent : « En quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculasse. »

[2] Helme, *les Jardins de la médecine.*

[3] III, IX, *De la vanité.*

Le 16 septembre, Montaigne arrive à Plombières; il y boit quelques verres d'eau minérale, prend quelques bains, et rend une petite pierre, après une légère crise de colique. En partant, il laissait à l'hôtellerie « un escusson de ses armes en bois » qui fut attaché en dehors, à la muraille. C'était, paraît-il, l'usage du pays, et pendant tout son voyage, Montaigne sera bien heureux d'y obéir.

Il ne manquera pas de nous entretenir de toutes les marques de respect et d'honneur, qu'il recevra en cours de route. A Bâle, « la seigneurie fit cest honneur à MM. d'Estissac et de Montaigne, que de leur envoyer par l'un de leurs officiers, de leur vin, avec une longue harangue qu'on leur fist, à laquelle M. de Montaigne respondit fort longtemps, estans découverts les uns et les autres[1] ». Ce sont là des détails qu'il n'a garde d'oublier.

Il commence à apprécier la longueur des repas, tels qu'on les fait en Suisse : « Les moindres repas sont de trois ou quatre heures pour la longueur de ces services, et à la vérité ils mangent aussi beaucoup moins hâtivement que nous et plus seurement[2] ». Quel sujet d'étonnement pour un homme qui se mordait les doigts de gloutonnerie!

Aux eaux de Bade, Montaigne se traite pendant quelques jours (il essaye ainsi de toutes les eaux thermales qu'il trouve sur son chemin). Il continue à rendre beaucoup de sable dans ses urines. A Constance, à Lindau, notre gourmand voyageur dicte à son secré-

[1] *Journal de Voyage.*
[2] *Journal de Voyage.*

taire le récit détaillé de ses festins : frai de truite, gibiers, potages et sauces extraordinaires; il ne lui manque qu'un cuisinier pour lui conserver la recette de ces excellents plats.

A Augsbourg, où Montaigne reste trois jours, le corps de la ville lui offre du vin apporté par « sept serjans vêtus de livrées et un honorable officier de la ville » et le secrétaire ajoute : « Ils nous prindrent pour barons et chevaliers ; M. de Montaigne, pour aucunes raisons avait voulu qu'on s'y contrefît, et qu'on ne dict pas leurs conditions, et se promena seul tout le long du jour par la ville ; il croît que cela mesme servit à les faire honorer davantage[1] ». Il laissa à l'hôtel un écusson de ses armes.

A Hall, l'archiduc Fernand d'Autriche ne met aucun empressement à les recevoir : « cette fredur offença un peu M. de Montaigne ». Quelques étapes avant Vérone, il est pris d'une violente crise de coliques néphrétiques, et rend une pierre « de moyenne grosseur, qui se brisa ayseement. Elle était jaunâtre par le dehors et brisée, au dedans plus blanchâtre et friable[2] ».

Montaigne continue son voyage, « semant ses pierres et graviers sur les routes » (Sainte-Beuve) et en notant

[1] *Journal de Voyage.*

[2] Remarquons chez Montaigne l'extrême facilité avec laquelle se mobilisaient ses calculs; il n'a jamais présenté les douleurs et les fortes hématuries, que provoque l'immobilisation dans le bassinet de calculs trop gros pour s'engager dans l'uretère On sait que Sydenham avait diagnostiqué lui-même la présence, dans son bassinet, de gros calculs rénaux immobilisés, par les hématuries qui survenaient chez lui, toutes les fois qu'il « allait en carosse ».

scrupuleusement le nombre et la forme[1]. Il arrive à Venise le 6 novembre : de nouveau, colique et rejet de deux grosses pierres.

De Padoue, il va visiter les eaux d'Albana et de Battaglia. A Ferrare, la vanité de Montaigne est satisfaite ; il est reçu ainsi que ses compagnons par le Duc, qui « mit la mein au bonnet quand ils entrarent, et se tint tousjours descouvert, tant que M. de Montaigne parla à luy..... ils eurent quelques autres propos ensemble et puis se retirarent, le seigneur Duc ne s'étant jamais couvert ».

Il vit le Tasse fou, enfermé dans sa cellule, et dans l'*Apologie* de R. Sebonde, il méditera avec plus de dépit que de pitié sur l'étroite parenté du génie et de la folie : « Il n'y a qu'un demy tour de cheville à passer de l'un à l'autre[2]. »

A la fin du mois de novembre. Montaigne arriva à Rome ; au début de son séjour, terrible crise de coliques néphrétiques : on fait appeler un médecin français, qui ordonne au malade de la casse, de la térébenthine de Venise (Montaigne note que son urine avait un parfum de violette), du lait avec des amandes broyées, une tisane faite avec les « quatre semences froides » : concombre, melon, citrouille et courge.

[1] *Journal de Voyage.* — D'après la couleur, la friabilité, la grosseur des calculs que rendait Montaigne, ceux-ci semblent avoir été phosphatiques. A son retour d'Italie, il en rendra de plus petits, rouges et très durs, qui semblent être des calculs uriques.

[2] « Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie avecques les gaillardes eslevations d'un esprit libre... Infinis esprits se trouvent ruynez par leur propre force et souplesse » (Apologie de R. S.).

Malgré cette médication, la colique dura plusieurs jours. Le malade rendit force sable, et une grosse pierre « dure, longue, unie », qui s'arrêta cinq à six heures dans son urèthre.

Il connut les affreuses douleurs de l'anurie calculeuse et il s'en souviendra plus tard : « O que n'ay je la faculté de ce songeur de cicero, qui songeant embrasser une garse, trouva qu'il s'estoit deschargé de sa pierre emmy ses draps », et il ajoute : « Les miennes me desgarcent estrangement[1]. »

Il se laisserait aller à la tristesse, s'il n'avait les plaisirs de Rome, pour le distraire de ses inquiétudes et de son mal : « Tous ces amusemans m'embesouignaient assez :..... Je n'ai rien si ennemi à ma santé que l'ennui et l'oisiveté; là (à Rome), j'avais tousjours quelque occupation sinon si plesante que j'usse peu désirer, au moins suffisante à me désennuïer[2]. »

« Aucun de ses plaisirs d'ailleurs qui ne soit troublé par le heurt d'un caillou contre la paroi du vase. La colique est toujours à la cantonade[3] ». Pendant le mois de février, il rendra à plusieurs reprises de petits graviers, et une pierre grosse « come un gros pinon et de cete forme ».

Il obtient, non sans peine, le titre de citoyen Romain : « C'est un titre vein », écrit-il négligeamment; pourtant « je recherchai et employai tous mes cinq sans de nature pour l'obtenir ». Il pouvait dès lors partir de

[1] *De la ressemblance*, livre II, chapitre xxxvii.
[2] *Journal de voyage*.
[3] Helme, *les Jardins de la médecine*.

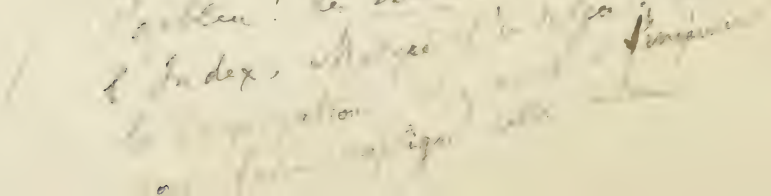

Rome; il quitta cette ville le 19 avril[1], passe à Lorette où il laisse dans la chapelle un ex-voto, avec cette fière inscription : « Michel de Montaigne, François de Gascogne, chevalier de l'ordre du roi, 1581. Françoise de la Chassaigne sa femme. Léonor de Montaigne, leur fille unique ».

Montaigne arrive enfin à Lucques et aux bains della Villa, le 8 mai. Désormais, son Journal de voyage ne sera plus qu'une collection de bulletins de santé rédigés par lui, avec tout un luxe de détails intimes. « C'est une feuille d'observation, où le patient, avec la minutie habituelle aux hypocondriaques, note toutes ses misères. A ce point de vue, c'est le factum de l'homme aux petits papiers, dont a parlé M. Brissaud[2] ».

Dans ses *Essais* (Liv. III, chap. XIII), Montaigne nous dira qu'il écrivait les particularités de sa maladie sur de petits papiers, « de petits brevets ». Il les relisait au moment de ses crises, lorsque quelque symptôme l'inquiétait; et s'il le retrouvait consigné dans ces notes, il en tirait un pronostic favorable. Ce n'était pas pour le public, en effet, qu'il a rédigé son journal de voyage; on s'en apercevra aisément, à lire les détails intimes qui y sont contenus : notre malade passait plus de temps à « regarder le fond de son vase que le paysage ».

[1] Montaigne nous fait une curieuse description d'une « estrange confrérie » de Portugais qui, quelques années auparavant, existait à Rome. « Ils s'espousaient masle à masle à la messe, et puis couchaient et habitaient ensamble... Il fut brûlé huit ou neuf Portugais de cete bele secte. »

[2] Helme, *loc. cit.*

Le premier jour, il prend de la casse, pour nettoyer son tube digestif, et se mieux préparer aux effets des eaux thermales; mais il en prit trop sans doute, car il se plaint de vomissements et de coliques.

Il commença son traitement, le mardi 9 mai, « de bon matin, avant le soleil levé ». Il est en effet très pressé. Il boit du premier coup trois livres et demi d'eau minérale[1], c'est-à-dire 1200 centimètres cubes environ. Le mercredi, toujours « de bon matin », il double la dose et avale deux litres et demi. Grandes sudations, nombreuses selles, polyurie et sable : tel est le résultat. Voilà pour la matinée. Le soir il se baigne une demi-heure. Les médecins lui disaient bien qu'un tel traitement le fatiguerait vite, qu'il vaudrait mieux ne pas prendre de bains. Mais Montaigne n'est pas venu en Italie pour écouter les médecins, et il se soignera à sa guise « contre les regles de cete contrée ».

La seconde semaine, il change de griffon et va à une source sulfureuse : il se baigne pendant deux heures, boit deux litres d'eau minérale. Malgré la bonne volonté évidente qu'il met à se soigner, il a des migraines, qui ressemblent beaucoup à la « céphalée en casque » de Charcot[2] : « une pesanteur de tête sur le front sans douleur ». Pour la guérir, il se baigne la tête, et se fait raser celle-ci, pour que ces bains locaux agissent mieux. Pour combattre le météorisme abdominal et les « vents infinis » qui le tourmentent, il mâche toute

[1] La livre = 322 grammes. — C'étaient probablement des eaux ferrugineuses : « le lit de cette eau est tout rouge et rouillé. Elles étaient très chaudes, d'une saveur à peine sensible. »

[2] *Leçons du mardi*, à la Salpêtrière, 22 nov. 1887.

la journée des graines de coriandre. Il a des vertiges, des éblouissements ; il n'a aucun appétit et se nourrit d'oranges, d'olives et surtout de « salades de citron sucrées ». (C'est presque la cure de jus de citrons frais récemment préconisée en Allemagne et en Suisse contre la goutte.) La conséquence de ce régime est un pyrosis des plus tenaces. Ses urines restent très troubles.

Il se décourage, change continuellement de source, ne sachant en laquelle avoir confiance. Il a des moments de désespoir et pense à ses chers disparus : « Ce mesme matin, escrivant à M. Ossat, je tumbé en un pansement si pénible de M. de la Boétie, et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal », et Montaigne avouera qu'il faut être fou pour croire que « ce corps dur et massif qui se cuit en nos rognons puisse se dissoudre par breuvages ».

Il recherche la compagnie des malades de la station : un Crémonais, atteint d'amnésie, lui montre les ordonnances des médecins, et Montaigne constate « que sur vingt consultes, il n'y en avait pas deux d'accord ; mais elles se condamnaient l'une l'autre quasi toutes, s'accusant d'homicide ». Un autre malade est graveleux comme lui, mais en plus est paralysé d'un bras. Montaigne a peur et, contre l'avis de tous, il se décide à suivre un traitement plus énergique : il reste deux heures au bain, une demi-heure à la douche et boit trois litres d'eau minérale, sous le prétexte de se « laver gaillardement les boyaux ».

Pour le coup, il rend du sable, des graviers ; son testicule droit qui était resté tuméfié depuis sa dernière

crise de coliques, semble diminuer de volume[1]. Mais il a des migraines, un peu de fièvre, sa bouche est sèche, amère, il a des crampes dans les membres inférieurs ; ses vertiges l'épouvantent : il n'hésite pas à suspendre le traitement.

Cette première saison avait duré six semaines. Montaigne éprouve le besoin de se distraire pour oublier son mal, de voyager : et au lieu de se reposer à la Villa des fatigues de son traitement, il part visiter la Toscane.

Il va à Florence et il y est malade : coliques, fièvre, langue sèche, bouche amère : il se nourrit exclusivement de fruits et de salades. Les urines restent très chargées ; il a la tête lourde et comme un masque sur la figure : « un étourdissement, et ne sais quelle pesanteur sur les yeux, le front, les joues, le nez et parties de la face ».

Pour faire diversion à ses souffrances, Montaigne rend visite aux courtisanes florentines ; mais il est malade et de trop méchante humeur pour rendre hommage à leur beauté : « Je vis les plus fameuses : rien de rare. »

Il préfère aller à Pise, pour y consulter deux charlatans, dont l'un, Cornacchino, lui ordonne la saignée et les bains ; et comme il continue à rendre du sable et du gravier, il rentre à la Villa, le 14 août.

Il se borne à prendre chaque jour des bains de deux heures : ses urines sont rousses, sanguinolentes ; il

[1] On a parlé d'un varicocèle qui, sous l'influence des chaleurs de l'été, deviendrait très douloureux ; d'une hernie qui présenterait des accidents d'engouement ; nous préférons voir dans ses crises de coliques néphrétiques, la cause de cette tuméfaction douloureuse du testicule.

a des douleurs dans les uretères ; son météorisme devient intolérable ; il souffre en même temps d'une névralgie dentaire. Le 24 au matin, Montaigne a une terrible crise de colique : la pierre s'arrête dans son urètre, sans pouvoir être expulsée. Notre malheureux malade n'oublia pas les affreuses souffrances qu'il avait alors endurées : « Oh ! que ce bon empereur qui faisait lier la verge à ses criminels, pour les faire mourir à faulte de pisser, était grand maistre en la science de bourrellerie[1]. » Enfin, à midi, le flot de l'urine balaya la pierre « non sans malaise et sang avant et après ; je la rendis longue et grande comme une amande de pin, mais à un bout grosse à l'égal d'une fève ».

Après cette crise qui avait épuisé ses forces, Montaigne traversa une période de désespoir ; il songea au suicide[2] : « Le seul remède, l'unique science pour éviter tous les maux qui assiègent l'homme de toutes parts, à toute heure, c'est de se résoudre à les souffrir humainement ou à les terminer courageusement et promptement[3]. »

Dès lors, notre malade, affolé, essaye de tous les

[1] *De la diversion*, livre III, chapitre IV.

[2] Ce n'est pas la seule fois où il ait considéré le suicide comme un refuge et un remède : Avant même son voyage en Italie, il disait tristement que si l'on manque parfois de terre pour vivre, on en trouve toujours assez pour être enseveli (chapitre III du livre II) et il ajoutait : « La mort est la récepte à touts maulx ; c'est un port très asseuré, qui n'est jamais à craindre et souvent à rechercher... La plus volontaire mort, c'est la plus bele... La réputation ne touche pas une telle entreprise ; c'est folie d'y avoir respect. »

[3] *Journal de voyage.*

régimes, de toutes les médications ; il se remet à prendre des eaux minérales et, en même temps, ses maux s'aggravent : Les migraines, les vertiges, l'insomnie et enfin une névralgie dentaire atroce ont raison de son courage et de sa bonne volonté. « C'était vraiment rage et fureur ! »

Montaigne se décide à partir; il apprend d'ailleurs qu'il est élu maire de Bordeaux et, le 12 septembre, il quitte les bains della Villa[1].

Le retour se fit plus vite : il avait pourtant envie de faire une cure d'automne à Bagnoacqua ou à Viterbe, ou aux eaux sulfureuses de Poretta près de Bologne. Mais à Viterbe, où il resta quelques jours, on lui déclara que la saison était trop avancée et, à son grand regret, il dut partir.

Il repasse à Rome où il séjourne une semaine ; à Sienne où il consulte Gugliemo Felice, médecin juif ; à Milan ; il traverse les Alpes au mont Cenis ; encore quelques étapes, Lyon, Limoges, et au mois de novembre 1581, après une absence de dix-huit mois, il rentrait à Montaigne.

Nous devons reprendre sous une forme plus concise et plus clinique, les faits essentiels de ce voyage, qui intéressent plus particulièrement le médecin.

Montaigne était atteint de lithiase rénale primitive

[1] Il n'oubliait pas de laisser un écusson de ses armes, « dorées et de belles couleurs et vives », qu'il fit clouer dans sa chambre; avec cette condition qu'on le tiendrait pour donné à la chambre, et non au propriétaire : « Et il me fut ainsi promis et juré par lui. »

avec crises de coliques néphrétiques. Celles-ci se caractérisaient par des douleurs sur le trajet des uretères, avec irradiations dans les aines, par de la tuméfaction du testicule, par le rejet de pierres et de graviers avec émission d'urines sanglantes, par des crises d'anurie très douloureuses, quand le calcul s'arrêtait dans l'urètre.

Ces calculs semblent avoir été le plus souvent phosphatiques et quelquefois uriques.

Nous trouvons aussi chez Montaigne, des migraines ayant les caractères de la céphalée en casque, un peu de dyspepsie, des névralgies, des vertiges et des éblouissements, de l'insomnie, de l'hypochondrie, avec idées de suicide. Il consultait tous les médecins sans en suivre jamais les prescriptions, se renseignait auprès de tous les malades, recherchait les distractions de toutes sortes, pour oublier ses inquiétudes : nous pouvons conclure que Montaigne a présenté la plupart des symptômes de la neurasthénie, pendant ce voyage et surtout pendant cette saison à la Villa.

CHAPITRE VII

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT
INFLUENCE DE LA MALADIE SUR L'ŒUVRE

En prenant possession de la mairie de Bordeaux, à la fin de l'année 1581, Montaigne succédait au maréchal de Biron. Celui-ci n'avait su se faire aimer de personne ; tout le monde lui gardait rancune, les Bordelais de la dureté de son gouvernement, la reine Marguerite de sa fierté et de son insolence, Henri de Navarre de son zèle à s'opposer à ses propres ambitions ; Henri III enfin le trouvait trop indépendant et le redoutait. Aussi les amis de Montaigne, le marquis de Trans et Henri de Navarre réussirent-ils à faire agréer par le roi l'élection à la mairie de Bordeaux du seigneur Michel de Montaigne.

Pendant les deux premières années, Montaigne fut tranquille, et ses nouvelles fonctions ne lui donnèrent que peu de soucis. Réélu en 1583, les embarras commencèrent. La situation politique était très embrouillée : Henri de Navarre, prince huguenot, gouvernait la Guyenne et le maréchal de Matignon était lieutenant-général du roi dans cette province. La Ligue avait enfin à Bordeaux un de ses représentants, le baron de Vaillac, gouverneur du Château Trompette.

La conduite était délicate pour Montaigne ; favoriser Henri, c'était obéir à sa sympathie pour le Béarnais et s'aliéner le roi : favoriser les catholiques, c'était agir en fidèle sujet d'Henri III, mais mécontenter Henri de Navarre, qui, depuis la mort du duc d'Anjou, était l'héritier présomptif. Se sentant incapable de protéger Bordeaux, Montaigne laissa au maréchal de Matignon le gouvernement effectif de la ville.

D'ailleurs, la maladie ne lui laissait aucun répit, et il devait faire de fréquents séjours à la campagne : il trouvait à Montaigne un peu de tranquillité, et le 19 avril 1584, il écrivait à Matignon que sa santé s'était « un peu amendée au changement de l'air[1] ». Il passa dans son château l'été de 1584 ; en décembre, il y reçut la visite d'Henri de Navarre[2]. Il ne se décida à rentrer à Bordeaux qu'au mois de février 1585, sur l'appel pressant de Matignon, qui voulait enlever à la Ligue le Château Trompette.

Montaigne revint dans son château le 1er juin ; sa mairie devait se terminer deux mois après, quand la peste éclata le 17 juin 1585. Cette peste décima Bordeaux de juin à décembre : quatorze mille personnes moururent.

Montaigne ne crut pas devoir rentrer à Bordeaux ;

[1] Lettre publiée par MM. Courbet et Ch. Royer.

[2] Très fier de cette visite, il nous en a laissé, dans des Ephémérides, le récit détaillé ; il donne l'énumération complète de la suite d'Henri : Le prince de Condé, de Rohan, de Turenne et trente-quatre seigneurs dont il cite les noms ; il mentionne également le nombre de pages, valets et soldats qui formaient l'escorte.

il abandonna même son château. Par sa modération, il s'était rendu suspect à tout le monde : « Je fus pelaudé à toutes mains ; au Gibelin j'étais Guelphe, au Guelphe Gibelin ». Sa maison fut pillée par les « picoreurs » ; en même temps la peste arrivait jusqu'à Montaigne, malgré « l'air très salubre » de la région.

Il partit, suivi de sa mère, de sa femme et de sa fille, cherchant un refuge bien difficile à trouver : « Moi qui suis si hospitalier, fus en très pénible quete de retraite pour ma famille, une famille égarée, faisant peur à ses amis et à soi même, et horreur où qu'elle cherchât à se placer[1]. » Errant au hasard, repoussé de partout par crainte de la peste, Montaigne servit « six mois de guide à cette misérable caravane[1] ».

Remarquons que ni Montaigne, ni sa famille ne furent atteints par la peste ; la race juive jouit en effet d'une quasi immunité à l'égard de la peste : « Le moyen âge s'accorde à signaler l'immunité des juifs pendant les épidémies meurtrières de peste, immunité qui devenait souvent contre eux un motif d'odieuses persécutions. En parlant de la peste de 1346, un ancien historien, Tschudi, dit textuellement : « Cette maladie n'atteignit les juifs dans aucun pays[2]. » Les

[1] *De la physionomie*, livre III, chapitre XII.

[2] Baudin, Géographie et statistique médicale. Etudes de pathologie comparée suivant les races (*Annales d'hygiène publique*, 1849). Sans vouloir exagérer la valeur de ces différents témoignages, nous avons cru devoir les signaler à propos de cette peste de 1585. Consulter également les rapports officiels, lors de l'épidémie de 1884, à Marseille, le rapport de M. Jidles au Par-

fugitifs rentrèrent à Montaigne à la fin de l'année 1585 ; Montaigne devait y rester jusqu'à sa mort. Pendant ces sept années, il acheva le deuxième livre des *Essais*, et composa le troisième.

Il lut beaucoup, avec acharnement ; en deux mois (février et mars 1886), il résume et annote une histoire des rois de Pologne, une énorme histoire de la Flandre et les Mémoires d'Olivier de la Marche. Tout à sa solitude et à ses travaux, il resta ainsi dans son château près de trois années, jusqu'au mois de juillet 1588 ; il alla alors à Paris faire imprimer ses *Essais*.

On peut demander à ceux-ci de nous révéler la vie et le caractère de leur auteur à cette époque : Il est toujours en scène dans le troisième livre des *Essais* ; en vieillissant, il ose « bavasser » et parler de « soy » abondamment. Il n'y a qu'à l'écouter. Dans cette dernière partie de l'œuvre de Montaigne, il est en effet remarquable de constater la place que tiennent ses confidences. Le premier et le deuxième livre, tout « bigarrés » d'anecdotes et de longs commentaires, abondaient en récits, extraits de Plutarque, de Sénèque, de Cicéron ; Montaigne semblait ne plus « penser que par citations » (J. Texte).

Maintenant, rien de pareil.

La fin du livre II (composé après son voyage en Italie) est consacré aux médecins, aux eaux thermales ; et sur un tel sujet, que de souvenirs et d'aventures personnelles[1] !

lement anglais au moment du choléra de 1853 (*Revue scientifique*, 23 avril, 14 mai 1881).

[1] *De la ressemblance*, livre II, chapitre xxxvii.

Dans le chapitre III du livre III, il nous entretient de « ses trois occupations favories » : les amis, les femmes, les livres. (De trois commerces.) Dans le chapitre V « Sur des vers de Virgile », il expose ses idées sur l'amour, en même temps qu' « assagi par les ans et sevré des plaisirs de la jeunesse, il offre à sa « concupiscence » une splendide fête d'adieu[1] ».

Dans le chapitre IX, il nous parle de ses pérégrinations de par le monde et de son amour des longs voyages[2].

Il nous raconte enfin l'histoire de sa mairie, sa vie d'homme public[3] ; dans le chapitre « de l'expérience » il rédige par le menu son observation clinique[4].

Dans ce livre III, il multiplie les confidences, il « s'étale » dit M. Bonnefon ; et c'est par ce véritable testament intime qu'il prend congé de la vie.

On remarque aussi que le ton change ; il n'y a pas le même entrain que dans les deux premiers livres, où, malgré sa tendance à la mélancolie, on trouvait le gascon avec sa malice et sa bonne humeur. Maintenant son moral et son physique ont vieilli. « La vieillesse nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage, et on ne veoid point d'âmes qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi[5]. »

Il est sujet au découragement, incapable de lutter contre la mauvaise fortune ; son courage et sa confiance

[1] Stapfer, *loc. cit.*

[2] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.

[3] *De mesnager sa volonté*, livre III, chapitre X.

[4] *De l'expérience*, livre III, chapitre XIII.

[5] *Du repentir*, livre III, chapitre II.

l'abandonnent, dès que son bonheur est menacé : « Quand je suis en mauvais estat, je m'acharne au mal; je m'abandonne par désespoir et me laisse aller vers la cheute et jecte, comme on dict, le manche après la coignée ; je m'obstine à l'empirement : ou tout bien, ou tout mal[1]. »

D'humeur maussade, il s'irrite facilement ; les menus tracas du ménage l'exaspèrent : « Depuis que j'ai le visage tourné vers le chagrin, j'irrite l'humeur de ce costé là. Les inconvénients ordinaires ne sont jamais légers, ils sont continuels et irréparables, nommeement quand ils naissent du ménage, continuels et inséparables[2] ».

Il devient hargneux ; tout l'agace : « Je fuys de même les plus légières poinctures et celles qui ne m'eussent pas autrefois esgratigné me transpercent à cette heure[3]. » Les livres ne lui procurent plus comme autrefois « plaisir, jeu, passetemps », et en « cette déclinaison d'âge » il commence à délaisser sa librairie. La solitude lui pèse, et pourtant les soins de sa femme ou de sa fille lui sont importuns ; les consolations qu'on lui prodigue, l'affection même de sa famille ne lui paraissent pas sincères : « Vous apprenez par force la cruauté à vos meilleurs amis, durcissant et femmes et enfants, par long usage, à ne sentir et plaindre plus vos maulx. Les soupirs de ma cholique n'apportent plus d'esmoy à personne[1]. »

[1] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.
[2] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.
[3] *Sur des vers de Virgile*, livre III, chapitre V.

Montaigne voudrait pour cette heure trouver un gendre « qui sceut appaster commodement « ses » vieux ans et les endormir ». Il marie sa fille au chevalier de la Tour, mais celui-ci, trois semaines après le mariage (mai 1590) emmena sa femme en Saintonge.

A défaut de gendre, il cherche un ami auquel il puisse confier ses peines : « Si je scavois quelqu'un qui me feust propre, certes je l'irais trouver bien loing ; car la doulceur d'une sortable et agréable compaignie ne se peult assez acheter à mon gré. Oh ! un amy[1] ! »

Aussi, pendant son voyage à Paris en 1588, est-il heureux d'accueillir les témoignages d'affection de M^lle^ de Gournay et de Charron (qu'il connaît depuis 1587). Mais si l'on est reconnaissant de l'affection qu'on inspire, on n'est vraiment heureux que des affections qu'on éprouve, et « l'âge des enthousiasmes est passé pour Montaigne ; il n'en est plus aux amitiés soudaines[2]. » D'ailleurs au lieu d'affections solides, il ne trouve plus en vieillissant que des sympathies. M^lle^ de Gournay est en Picardie ou à Paris, Charron est à Bordeaux; le Flamand Juste Lipse, avec lequel Montaigne correspond, est retenu par sa vieillesse et ne peut venir en France lui rendre visite.....

Montaigne comprend alors que « la descrepitude est qualité solitaire ; il est temps de tourner le dos à la compaignie », et, suivant son expression, il rentre dans sa coque comme les tortues.

[1] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.
[2] Bonnefon, *loc. cit.*

Influence de la maladie sur l'œuvre. — Pendant ces dernières années, Montaigne continua à souffrir de ses coliques néphrétiques ; il ne nous en parle que très peu, mais nous savons qu'à Paris (1588), il eut à deux reprises des attaques de goutte articulaire[1] qui l'immobilisèrent au lit[2] : « Mon corps ne me laisse pas une heure ny dormant ny veillant, chômer d'instructions de mort, de patience et de pénitence[3]. » Montaigne sent bien que son hypochondrie est la conséquence de ses souffrances physiques, et que l'esprit est trop étroitement « affretté » au corps, pour que les misères de celui-ci ne retentissent pas sur les productions du premier : « Nos maistres ont tort dequoy, cherchants les causes des eslancements extraordinaires de nostre esprit, oultre ce qu'ils en attribuent à un ravissement divin, à l'amour, à l'apreté guerrière, à la poësie, au vin, ils n'en ont donné sa part à la santé ; une santé bouillante, vigoureuse suscite en l'esprit des eloises vifves... Or bien ce n'est pas merveille, si un contraire estat affaisse mon esprit, le cloue et en tire un effet contraire »— « Il n'y a point d'allaigresse en ses productions, s'il n'en y a

[1] Il est très fréquent de voir des malades débuter par des coliques néphrétiques, et être atteint longtemps après de crises de goutte articulaire : « La colique néphrétique, une des manifestations de la lithiase rénale, n'est que l'attaque aiguë de goutte rénale... Quand les goutteux cessent d'être graveleux, c'est que la goutte va devenir articulaire... C'est précisément parce que l'acide urique ne prend plus la voie rénale pour s'éliminer, que les articulations se prennent (Lécorché, *Traité de la goutte*).

[2] Notes manuscrites tracées sur les éphémérides de Beuther.

[3] *Sur des vers de Virgile*, livre III, chapitre v.

quand et quand au corps.... Si son compaignon a la cholique, il semble qu'il l'ayt aussi. »

Il n'y a pas que cette hypocondrie qui ait eu son influence sur le ton général du livre III des *Essais*. Un second facteur est intervenu :

Nous savons que la mémoire de Montaigne a toujours été faible. Déjà, quand il était jeune, il s'en était souvent plaint : « Je ne pense pas qu'il y ait au monde une aultre mémoire si merveilleuse en défaillance..... En cette partie là, je pense estre singulier et très rare et digne de gaigner nom et réputation[1]. » Il en donne plusieurs exemples : quand, de son cabinet, il veut aller chercher un livre dans sa librairie, il est obligé d'en écrire le titre pour ne pas l'oublier en chemin ; il lui arrive de ne plus se souvenir du nom de ses gens, et il a peur d'oublier le sien ; il ne se rappelle pas le nom des auteurs qu'il a lus et qu'il cite dans ses *Essais* : Il se compare enfin à un vase percé qui ne peut rien retenir[2].

Dans les dernières années de sa vie, sa mémoire « s'empire cruellement touts les jours[3] » ; il remarquait que plus il a recours à elle, plus elle faiblit : « Il fault que je la solicite nonchalamment ; car si je la presse, elle s'estonne, et plus je la sonde, plus elle s'empestre et s'embarasse : elle me sert à son heure, non pas à la mienne[3]. »

La faiblesse de sa mémoire a eu une certaine influence

[1] *De l'oysifveté*, livre I, chapitre VIII.
[2] *De la présumption*, livre II, chapitre XVII.
[3] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.

sur l'œuvre de Montaigne. Dans la conversation même, il s'était aperçu qu'il avait peine à ne pas perdre le sujet de celle-ci : « Si je m'enhardis en parlant à me détourner tant soit peu de mon fil, je ne fauls jamais de le perdre : qui faict que je me tiens en mes discours, contrainct, sec, resserré [1]. »

Dans les *Essais*, on retrouve la marque de son défaut de mémoire : « Les noms de mes chapitres, avoue Montaigne, n'en embrassent pas toujours la matière [2] ». Dans le chapitre XI (livre III) « des Boiteux », il commence par une critique du calendrier grégorien ; de là, il passe à des considérations sur les vérités scientifiques, les miracles, les sorciers, l'incertitude des témoignages, et après douze pages, se rappelant soudain le titre du chapitre : « A propos, ou hors de propos, il n'importe... » et il nous parle des Boiteux [2]. Son chapitre « sur les coches » (Liv. III, chap. VI.) est plein de « farcisseures », et se trouve « tout estouffé en matière estrangière » ; de l'incommodité des carrosses, du mal de mer, il en arrive à la description des arènes romaines et des jeux du cirque, puis au Nouveau-Monde et à la barbarie des conquistadores ; et enfin, il « retombe à ses coches ».

Ce défaut d'unité était en partie la conséquence des défaillances de sa mémoire. Il lui est difficile de développer une idée, sans oublier au cours de la discussion son point de départ, et se perdre dans des digressions, en égarant le lecteur à sa suite. « Sa pensée gambade »

[1] *De la présumption*, livre II, chapitre XVII.
[2] *De la vanité*, livre III, chapitre IX.

dit-il « indiscrettement et tumultuairement » ; son œuvre sera pleine de ces « muances », de ces « embrouilleures », et tout en vagabondant, il trouvera qu'il y a « merveilleuse grâce à se laisser ainsi rouler au vent ».

Ce fut du reste, un trait de son talent de comprendre ce que ce défaut de mémoire et de liaison logique dans les idées donnait d'imprévu et d'amusant à son style. Il lui eût été difficile sans doute de remédier au désordre de sa composition : sa mémoire était par trop incertaine. Il a préféré par l'entrain et l'éclat de sa verve étonner le lecteur, qui s'égaie de l'imprévu des transitions et des « escapades » de l'auteur.

Telle est donc sur les *Essais* l'influence de la maladie, de l'hypochondrie et peut-être de la faiblesse de la mémoire de leur écrivain.

Mais le caractère de Montaigne ainsi qu'il nous en a averti lui-même, était « divers et ondoyant », et nous ne voulons pas imiter ces auteurs, que critique Montaigne, qui « s'opiniastrent à former de nous une constante et solide contexture : ils choisissent un air universel, et suyvant cette image, vont rengeant et interprétant toutes les actions d'un personnage. » (Liv. II, chap. I : *De l'Inconstance de mes actions.)*

Après avoir parlé de ses défaillances, de ses moments de désespoir, il nous faut donc, pour être complet, exposer brièvement de quelle façon il a su réagir contre l'abattement moral, qui menaçait d'affaiblir et de détruire peu à peu toutes les forces de sa volonté et de son caractère.

Il demanda à son imagination de consoler sa vieil-

lesse, et pour oublier les misères du corps, il cherchera à « piper » son esprit : « Qu'il fleurisse s'il peult, comme le guy sur un arbre mort ». Voyons donc ce que lui « presche » son imagination :

La maladie est certes chose bien pénible, mais c'est le tribut de la vieillesse ; puis, l'essence de son mal a de la « noblesse », il s'attaque plus volontiers aux riches, c'est le *morbus dominorum*. Il ne nécessite pas de régime spécial ni de remèdes coûteux, ne l'incommode pas quand il est « en compaignie » ; il est plaint de tous, et tous l'admirent pour son courage à supporter la souffrance. C'est lentement que cette maladie le dégoûte de la vie ; elle laisse entre ses crises des intervalles, où notre malade jouit du plein repos et trouve le temps de méditer à son aise sur la mort prochaine.

Pas de convalescences longues, ni de remèdes répugnants ; pas d'incertitudes sur la nature de sa maladie, tant le diagnostic est clair. Enfin, lorsqu'après une crise, Montaigne retrouve la santé, la vie lui paraît encore plus belle qu'auparavant : ainsi Socrate, débarrassé de ses fers, et sentant la « friandise de cette démangeaison que leur pesanteur avait causée en ses jambes », discourait sur l'étroite alliance du plaisir à la douleur : « Nature nous a presté la douleur pour honneur et service de la volupté [1]. »

Quant à sa vieillesse, Montaigne tâchera de l'oublier en songeant aux années écoulées, en regardant derrière lui : « Les ans m'entraisnent s'ils veulent, mais à reculons [2] ». Et rappelant les vers de Martial :

[1] *De l'expérience*, livre III, chapitre XIII.

[2] *Sur des vers de Virgile*, livre III, chapitre V.

... Hoc est
Vivere bis, vita posse priore frui.

il demande au souvenir de l'entretenir des beaux jours de sa jeunesse, et sa plume laisse tomber « ses feuilles d'automne » (Faguet).

« Les vieillards, écrivait La Rochefoucauld, donnent de bons conseils pour se consoler de ne plus pouvoir donner de mauvais exemples ». Montaigne n'a pas cet « accidental repentir » que l'âge apporte : « La chasteté que les catarrhes nous prestent, dira-t-il, et que je dois au bénéfice de ma cholique, ce n'est ny chasteté, ny tempérance [1]. » Il aimera donc à se rappeler ses ardeurs passées, à en rechercher « les tièdes restes » ; seul, l'amour aurait maintenant le pouvoir de « rasseurer sa contenance », et de retarder « ces grimaces de la vieillesse, ces grimaces difformes et pitoyables ». Seul « il reschaufferait au moins en songe ce sang que nature abandonne ; soubtiendroit le menton et allongeroit un peu les nerfs et la vigueur, et allaigresse de la vie, à ce pauvre homme qui s'en va le grand train à sa ruyne [2] ». Mais ce sont là des souhaits irréalisables ; il ne peut répondre de sa force et de sa vaillance ; et en amour « on ne reçoit point de plaisir, où on n'en donne point » ; c'est la chose du monde où l'on aime le moins faire pitié et « recevoir l'aumône ».

Montaigne adoucissait et amusait ainsi le mal de la vieillesse, et essayait de « graisser ses playes[3] ». Pour

[1] *Du repentir*, livre III, chapitre II.
[2] *Sur des vers de Virgile*, livre III, chapitre V.
[3] *De l'expérience*, livre III, chapitre XIII.

oublier ses malheurs en effet, il usa toujours d'un moyen caractéristique de son hygiène morale : il cherchait à se créer une « diversion », « par art et par estude » : « Une aigre imagination me tient : je luy en substitue une contraire ; si je ne puis la combattre, je luy eschappe..., je me sauve dans la presse d'aultres amusements et pensées, où elle perd ma trace [1] ».

A la mort de la Boétie, c'est à l'amour qu'il demanda cette diversion. Dans sa vieillesse, il sut « estudier, savourer, ruminer », et « cultiver » les consolations que lui « preschaient » son imagination ou ses souvenirs : il savait jouir de ces fugitifs moments de repos ; quand il se trouvait « en quelque assiette tranquille », il s'y « miroit », pour en « poiser et estimer le bonheur », et pour l' « amplifier ». Et au lieu de l'hypochondriaque, dont nous avons déjà analysé le caractère, nous trouvons maintenant un malade apaisé, résigné, qui termine ses *Essais* par ces mots : « J'accepte de bon cœur ce que nature a fait pour moy... On faict tort à ce grand et tout puissant Donneur de refuser son don, l'annuler et desfigurer... tout bon, il a faict tout bon [2] ».

Montaigne nous présente son œuvre comme « consubstantielle à son auteur » ; elle doit donc porter la marque de cette diversité d'humeurs, de ces alternatives de découragement et d'espoir. Les hésitations, les contradictions abondent dans les *Essais :* on ne peut les bien comprendre, si l'on ne sait qu'ils sont souvent œuvre de malade.

[1] *De la diversion*, livre III, chapitre IV.
[2] *De l'expérience*, livre III, chapitre XIII.

Montaigne succomba à une « esquinancie ». Les détails manquent, et ceux qui ont raconté sa mort, se sont davantage préoccupés de nous parler des sentiments chrétiens qu'il manifesta à ce moment, que des symptômes de son mal. Etienne Pasquier dit cependant qu'il demeura trois jours, plein d'entendement sans pouvoir parler, et qu'il ne communiquait avec sa femme que par écrit.

Cette « esquinancie » était-elle une amygdalite phlegmoneuse ?

Montaigne mourut le 13 décembre 1593, âgé de soixante ans.

CHAPITRE VIII

MONTAIGNE MÉDECIN

Avant d'étudier les idées de Montaigne sur la thérapeutique, sur les eaux thermales, sur la médecine et les sciences en général, nous allons examiner brièvement ce que notre malade pensait des médecins et des apothicaires de son époque.

Montaigne et les médecins. — Il les a détestés toute sa vie et sa verve s'est maintes fois exercée à leurs dépens.

De toutes ses opinions, c'est peut-être la seule où Montaigne n'ait jamais varié ; on ne peut donc suspecter la sincérité de cette haine : haine héréditaire, « dyspathie naturelle » que Montaigne tenait de sa famille. Son père était mort à soixante-quatorze ans, son grand-père à soixante-neuf ans, son arrière-grand-père à quatre-vingts ans, sans avoir jamais eu recours aux soins de l'apothicaire. Un seul de ses ancêtres, le seigneur de Bussaguet était mort jeune, à cause de sa funeste habitude de prendre des drogues. Quant à Montaigne, il a joui pendant quarante-trois ans d'une santé vigoureuse. Enfin, il ne pardonnait pas aux médecins la mort de la Boétie, les accusant d'avoir tué un ami « qui valait mieux qu'eux tous, tant qu'ils sont ».

Sans doute, Montaigne ne méconnaît pas les vertus du séné et du raifort, mais il fait observer qu'il n'y a pas de personnes « si tost malades et si tard guéries » que celles qui se confient aux médecins. Quant à ceux-ci, les ressources de leur science ne les garantissent pas plus des maladies que les autres hommes.

Ce sont des ignorants, sans expérience, n'ayant des maladies que des connaissances théoriques, et semblables à « ce trompette de ville qui crie un cheval ou un chien perdu, tel poil, telle hauteur, telle aureille : mais présentez le luy, il ne le cognoist pas pourtant[1] ».

Ce sont des fourbes : « Car ce que la fortune ou la nature produit en nous de bon et de salutaire, c'est le privilège de la médecine de se l'attribuer...; et quant aux mauvais accidents, — ou ils les désavouent tout à fait, en attribuant la coulpe au patient par des raisons si vaines, qu'ils n'ont garde de faillir d'en trouver tousjours un bon nombre de telles : Il a descouvert son bras, ou il s'est couché sur le côté gauche — ou c'est de nous payer, lorsque la maladie se trouve rechaufée par leurs applications, de l'asseurance qu'ils nous donnent, qu'elle serait bien autrement empirée sans leurs remèdes[2] », et il ajoute ce mot cruel : « Le soleil esclaire leur succez, la terre cache leur faute. »

Ce sont des menteurs, qui trompent leurs patients en toute liberté; et il conte qu'un malade interrogé par son médecin sur l'action de ses remèdes : « J'ay

[1] *De l'expérience*, livre III.
[2] *De l'expérience.*

fort sué », répondit-il. « Cela est bon », dit le médecin. Une autre fois : « J'ay eu un froid extrême, dit le malade, et ay fort tremblé. » — « Cela est bon, suyvit le médecin. » A la troisième fois : « Je me sens, dit-il, enflé et bouffi comme d'hydropisie. » Voilà qui va bien, adjousta le médecin. L'un de ses domestiques venant après à s'enquérir à luy de son estat : « Certes mon amy, respond-il, à force de bien estre, je me meurs[1]. »

Montaigne félicite même les médecins d'avoir su dissimuler leur ignorance par un langage pompeux et incompréhensible pour le profane ; il leur recommande de tenir secrètes « leurs assemblées et discussions » pour ne pas nous donner le spectacle de leurs disputes : « Qui veid jamais médecin se servir de la recepte de son compagnon, sans en retrancher ou y adjouster quelque chose[1]? »

Il se moque de leurs médicaments, apportés de pays lointains ; « qui oserait douter de remèdes recherchés de si loin, au hasard d'une si longue pérégrination et si périlleuse? » ; de leurs remèdes, dans la composition desquels entrent cent ingrédients divers, « car quel rocher soustiendroit l'effort d'une si nombreuse baterie? » Et il s'amuse des malades trop crédules qui demandent leur guérison à ces drogues impuissantes.

Mais lui-même ne nous parle-t-il pas du « sang de bouc » qu'il essaya contre sa gravelle et, à la Villa, que de remèdes pour sa névralgie dentaire : emplâtre de mastic sur le pouls temporal, étoupe chaude sur la joue... « C'est la crainte de la mort et de la douleur,

[1] *De la ressemblance*, livre II, chapitre XXXVII.

l'impatience du mal, une furieuse et indiscrète faim de la guérison qui nous aveugle ainsi », et le malheureux patient en arrive à se mettre « à la mercy de quiconque a cette impudence de lui donner promesse de sa guérison[1] ».

Sans doute, les médecins sont des ignorants et des menteurs, mais « je les appelle en ma compaignie quand je suis malade, s'ils se rencontrent à propos ; et demande à en estre entretenu, et les paye comme les autres[1] ».

Montaigne n'était pas un malade facile à soigner : il est, en effet, très malaisé pour le médecin d'avoir la confiance du neurasthénique ; celui-ci a lu d'ordinaire beaucoup de livres médicaux et extra-médicaux (voyez Montaigne vous parler des doctrines d'Hérophile, d'Erasistrate, d'Asclépiade, de Fioraventi, de Paracelse)[2]. Ainsi documenté, le neurasthénique étudie et raisonne les symptômes de son mal, se fait une opinion, et cherche un médecin qui la confirme et qui lui ordonne le traitement correspondant à la pathogénie qu'il croit avoir éclaircie.

« Le neurasthénique change souvent de médecin, soit qu'il désespère trop vite, soit qu'il choisisse dans les différentes ordonnances les prescriptions qui lui conviennent le mieux[3]. » Autant il s'enthousiasme

[1] « Aussi réservé et précautionné que Renan, il n'oserait point jurer, hélas ! de ce qu'on le verra faire à son lit de mort ; peut-être tombera-t-il dans cette rêverie de consulter sérieusement des médecins, comme l'autre les prêtres « Je ne me puis « répondre de ma fermeté future ». Stapfer, *loc. cit.*

[2] *De la ressemblance...*

[3] Mathieu, *la Neurasthénie.*

facilement du médecin qui a sa confiance, autant il est porté à le maudire, lorsque sa versatilité le lui a fait abandonner. Nous en trouvons un exemple chez Montaigne. Il n'aime certes pas les médecins, il le dit bien haut ; et pourtant, à Rome, pendant son voyage, « un vieil patriarche d'Antioche, arabe, me fit présent d'une certaine mixtion pour le secours de ma gravelle » et Montaigne la conserve précieusement. A Pise, il consulte deux charlatans ; à Sienne, un médecin juif.

Montaigne s'aperçoit que ses actes contredisent ses paroles, et il a peur qu'on l'accuse d'attaquer les médecins « par simple opiniastreté » : c'est seulement par rancune de malade non guéri. Si les médecins l'avaient jamais soulagé, il n'aurait garde de refuser leurs soins, pour tirer « honneur et gloire » de son dédain.

« Je n'ay point le cœur si venteux, qu'un plaisir solide, charnu et moelleux comme la santé, je l'allasse eschanger pour un plaisir imaginaire, spirituel et aéré. La gloire, voire celle des quatre fils Aymon, est trop cher achetée à un homme de mon humeur, si elle luy couste trois bons accès de cholique. La santé, de par Dieu[1] ! »

Montaigne et la thérapeutique. — Le chapitre xxxvii du livre III : « De la ressemblance des enfants au pères » contient une véritable introduction à l'étude de la thérapeutique. Quelles règles y trouve-t-on énoncées ?

[1] *De la ressemblance...*, livre III, chap. xxxvii.

Avant d'employer un remède, nous dira Montaigne, il faudrait que le médecin connaisse « la complexion, les humeurs, les inclinations (du malade)....., qu'il sache en la maladie les causes, signes, jours critiques ; en la drogue le poids, la force, l'âge, la dispensation ; et faut que toutes ces pièces il les sache proportionner et rapporter l'une à l'autre, pour en engendrer une parfaite symétrie. » Nous exprimerions actuellement les mêmes idées, en disant que le médecin doit connaître les diathèses particulières à chaque malade, les idiosyncrasies, les coefficients de toxicité personnelle.

Montaigne n'a pas grande confiance dans les associations médicamenteuses, que l'ancienne thérapeutique aimait à prescrire, et qui avaient pour but d'obtenir simultanément plusieurs effets curateurs : « De tout cet amas, ayant fait une mixtion de breuvages, n'est-ce pas quelque espèce de rêverie, d'espérer que ces vertus s'aillent divisant et triant de cette confusion et meslange, pour courir à charges si diverses ? Je craindrais infiniment qu'elles perdissent ou eschangeassent leurs ethiquettes et troublassent leurs quartiers ; et qui pourrait imaginer que, en cette confusion liquide, ces facultés ne se corrompent, confondent et altèrent l'une et l'autre »

Quant à la découverte de remèdes, Montaigne ne conçoit qu'un seul moyen de recherches : c'est de se fier « au seul mouvement de la fortune » ; le « hasard » seul peut guider le médecin dans ses expériences : Bacon disait que le savant doit « aller à la chasse » et Claude Bernard, qu'il fallait faire des « expériences pour voir » et essayer ainsi de « pêcher en eau trou-

ble[1] ». En thérapeutique, en effet, « un fait fortuit (du moins à l'origine de cette science) était toujours le prétexte de l'essai d'un médicament[1] », et ce n'est qu'après avoir recueilli de nombreuses observations, sans « autre guide que le hasard », que celles-ci sont devenues le point de départ d'hypothèses nouvelles et de théories.

Si la guérison est obtenue, il faut faire la contre-épreuve, c'est-à-dire s'assurer que la guérison ne serait pas survenue d'elle-même, par l'effet d'une simple coïncidence : « Et puis quand la guérison feuct faicte, comment se peut-il asseurer que ce ne feuct : que le mal estoit arrivé à sa période ? ou un effect du hasard ? »

Cette « expérience comparative » faite, il faut la « réitérer » sur de nombreux sujets, pour s'assurer que les cas heureux observés ne resteront pas des cas isolés.

Enfin, ces expériences ne doivent pas être vérifiées par un seul savant, mais « enregistrées » par plusieurs observateurs compétents. C'est seulement alors, dit Montaigne, que de toutes ces recherches on pourra « conclure une reigle ».

Montaigne et les eaux thermales. — Malade curieux, Montaigne a beaucoup observé, pendant les nombreuses saisons qu'il a passées aux eaux thermales de France et d'Italie ; et il nous fait profiter de son expérience :

[1] Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.*

Ne se « pippant » pas aisément, il nous avertit d'abord que le pouvoir thérapeutique des eaux minérales n'est pas « infini ». Tout au plus arrivent-elles à nous « plastrer et estançonner un peu » : « Elles ne sont pas pour relever une poisante ruyne ; elles peuvent appuyer une inclination légère ou prouvoir à la menace de quelque altération[1]. »

Etes-vous bien malade ? Mieux vaut ne pas aller aux eaux, car « qui n'y apporte assez d'aleigresse pour gouster le plaisir des compaignies qui s'y trouvent, jouyr des promenades et exercices à quoy nous convie la beauté des lieux, où sont communément assises ces eaux, il perd sans doubte la meilleure pièce et plus asseurée de leur effect. » Et il reconnaît aux distractions et amusements de ces « lieux » un pouvoir thérapeutique plus efficace, qu'aux eaux minérales elles-mêmes ; il en est tellement persuadé, qu'il nous déclare préférer, parmi les nombreuses stations thermales qu'il connaît, celles où il a trouvé « le plus d'aménité de lieu, commodité de logis. vivres, et de compaignies. »

Si Montaigne attend des eaux thermales quelque soulagement à son mal, c'est qu'à son avis elles constituent un remède « moins artificiel que tout autre ». « Cette eau est naturelle et simple. et au moins n'est pas dangereuse, si elle est vaine; de quoy, je prens pour respondant cette infinité de peuples de toutes sortes et complexions qui s'y assemble. »

Chez un graveleux, l'eau minérale, prise en abon-

[1] *De la ressemblance...*, livre III, chap. xxxvii.

dance (jusqu'à trois litres), « ouvre les voies », « lave gaillardement les boyaux », « a la force de mettre les pierres en pièces, car à la chute de quelques-unes, j'en sentais la grosseur, et puis je les rendais en pièces plus menues »; « elles (les eaux minérales) dilatent et ouvrent les passages et les conduits, et, de plus, chassent la matière » ; elles sont enfin capables de « rafraîchir le foie ». En résumé, effet chimique, en émiettant et dissolvant les calculs ; effet mécanique, en les entraînant au dehors; effet antiseptique, en lavant les conduits excrèteurs, et action résolutive sur les congestions et les « engorgements » du foie.

Montaigne estimait les bains très salubres : « Je ne puis pas imaginer que nous ne vaillions beaucoup moins, de tenir nos membres encroutez et nos pores estouppés de crasse. »

Aux eaux, Montaigne n'oubliait pas de comparer, chaque jour, le volume des boissons ingérées à celui de l'urine émise. Lorsqu'en effet, l'urine ne représente que les deux tiers ou le quart des boissons bues, « l'excès de liquide absorbé, après avoir dilaté et fatigué les voies digestives, finit par surcharger la circulation pulmonaire ; le point important n'est pas d'uriner beaucoup, c'est d'uriner au moins autant qu'on boit [1] ».

Et Montaigne écrit un jour sur son journal : « J'estois en grand peine de voir que mon eau ne se rendait pas ». Lorsqu'il constatait qu'il n'avait rendu que la « cinquiesme partie » de ce qu'il avait bu, il réduisait sa boisson « craignant de ne la vuider [1] ».

[1] Arnozan, *Thérapeutique.*

Montaigne et le positivisme. — Pour montrer la valeur des idées de Montaigne sur les sciences expérimentales (ces idées se trouvent à peu près toutes contenues dans le chapitre XI du livre III : *Des Boiteux*, et dans l'*Apologie* de Raymond Sebonde), nous les comparerons à celles que Claude Bernard a exposées dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale ;* et, en résumant celles-ci, nous chercherons ce qu'elles ont de commun avec l'œuvre de Montaigne.

Après définition de l'observation et de l'expérience, celle-ci n'étant qu'une observation provoquée, Claude Bernard affirme qu'à la base de toute théorie scientifique on doit trouver un fait, sinon tout s'écroule : « Les erreurs dans les théories scientifiques ont pour origine des erreurs de fait ». Seul, le raisonnement expérimental, fondé sur des phénomènes bien observés, est exact ; et il le compare à cet autre raisonnement, le raisonnement scolastique, qui veut un point de départ immuable, fondé non pas sur l'observation ou l'expérience, mais sur « une révélation ou une tradition ou une autorité arbitraire : une fois le point de départ posé, le scolastique en déduit logiquement toutes les conséquences ; la seule condition est que le point de départ ne variera pas, mais qu'au contraire les faits seront interprétés pour s'y adapter ».

Dans l'*Apologie de R. S.*, nous lisons qu'il est aisé de bâtir une théorie en partant de principes *à priori*,

[1] Il est vrai que ce jour-là il se consola en pensant que, s'étant purgé de la veille, son corps était resté « desséché », et trop altéré, pour éliminer l'eau ingérée.

Plaisantez Montaigne sur ses idées en physiologie quand les médecins en savaient alors autant que lui !

et qu'il est également facile de montrer la vanité de celle-ci, en partant de l'axiome contraire et en construisant la théorie inverse.

Il est bien aysé sur des fondements advouez, de bastir ce qu'on veut, dit Montaigne des sciences naturelles ; car selon la loy et ordonnance de ce commencement, le reste des pièces du bastiment se conduit aysément sans se desmentir. Par cette voye, nous trouvons notre raison bien fondée et discourons à bouleveue ; car nos maistres préoccupent et gaignent avant main autant de lieu en nostre créance, qu'il leur en fault pour conclure après ce qu'ils veulent, à la mode de géométriens par leurs demandes advouées... Chaque science a ses principes présupposez... Si vous venez à chocquer cette barrière en laquelle gît la principale erreur, ils ont incontinent cette sentence en la bouche « qu'il ne fault pas débattre contre ceulx qui nient les principes » ; or n'y peult il avoir des principes aux hommes, si la Divinité ne les leur a révélés... A ceux qui combattent par présuppositions humaines, il leur fault présupposer au contraire le mesme axiôme de quoy on débat : car toute présupposition humaine a autant d'auctorité que l'aultre, si la raison n'en faict la différence.

La preuve de la supériorité du raisonnement expérimental sur le raisonnement scolastique sera, dit Claude Bernard, la fécondité du premier et la stérilité du second. Cette stérilité du raisonnement scolastique (le seul qu'employait la science au XVI^e^ siècle) est évidente aux yeux de Montaigne, car ce raisonnement ne nous a enrichi d'aucune vérité solide, et « tout l'acquest qu'il a retiré d'une si longue poursuite, c'est d'avoir appris à reconnaître sa vilité et sa faiblesse [1] ».

[1] *Apologie de R. S.*

Donc, rejeter toute théorie, mais respecter les faits, ne croire qu'en eux et abandonner toute théorie en contradiction avec eux : « Il faut avoir une foi robuste et ne pas croire, c'est-à-dire être inébranlable sur les principes de la science expérimentale et ne pas croire absolument aux théories » (Cl. Bernard). Montaigne écrivait dans le chapitre *Des Boiteux* : « Bien est vray que les preuves et raisons qui se fondent sur l'expérience et sur le faict, celles-là je ne les desnoue point[1] ».

Mais s'il faut croire aux faits, il ne faut avoir confiance que dans ceux qui sont bien vérifiés. D'où la nécessité de perfectionner la technique et les procédés d'investigation scientifique. C'est là une conclusion qu'il était difficile à un homme du XVI^e^ siècle d'énoncer; mais, tandis que Claude Bernard déclare que l'écueil sera pour le savant de croire connaître ce qu'il ne connaît pas, Montaigne nous dit : « Ce qui fait qu'on ne doubte de guères de choses, c'est que les communes impressions on ne les essaye jamais; on n'en sonde point le pied où gist la faulte et la faiblesse; on ne débat que sur les branches[2] ».

Quelle est la conséquence de toutes les précautions, dont s'entoure le savant pour distinguer la vérité dans les phénomènes qu'il observe? C'est qu'avant de proclamer la certitude d'un phénomène, le savant doit douter; c'est le doute qui est à la base de tout raisonnement expérimental : « Le douteur est le vrai savant »

[1] *Des boiteux*, livre III, chap. XI.
[2] *Apologie de R. S.*

(Cl. Bernard). « Il vaut mieux pencher vers le doubte que vers l'asseurance », disait Montaigne, « ce grand douteur », comme l'appelle Prévost-Paradol.

C'est sur ce point que l'esprit de Montaigne paraît se séparer de l'état d'âme du savant : « Chaque pensée dans cet esprit né pour le doute est comme une voix à laquelle l'écho répond, non pour la répéter, mais pour la démentir [1] ». Or, si le savant doute de lui-même, de ce qu'il observe, il a foi en la science : Montaigne redoute tellement de se laisser abuser, que non seulement il doute de lui, mais qu'il semble nier la science, et lui refuser le pouvoir d'aboutir à des lois définitives :

En quoi il n'a plus l'esprit d'un savant, mais celui d'un sceptique.

Les admirateurs de Montaigne ont répondu que, devant l'incertitude des doctrines scientifiques du XVI^e^ siècle, il était difficile de ne pas être sceptique, et de croire à la valeur et à la réalité même de la science. Cependant, Rabelais a eu cette foi : ne doutant pas que la science ne dût triompher des erreurs qui l'encombraient, il avait entrevu le progrès indéfini de celle-ci [2].

Douter est donc le fait du savant qui veut trouver la vérité; il conservera son calme au milieu de ses recherches et n'aura jamais, suivant l'expression de Bacon, l'œil humecté par les passions humaines : d'où le caractère indépendant que doit avoir la méthode

[1] Prévost-Paradol, *Etude sur Montaigne*.

[2] Millet, *Rabelais* (Collection des grands écrivains français).

expérimentale, et Claude Bernard proclame la non-soumission à l'autorité, que la scolastique vénérait. Montaigne se plaint, lui aussi, que les discussions scientifiques portent, non pas sur l'explication des phénomènes naturels, mais sur l'opinion qu'en avaient Thalès, Diogènes, Empédocle... « C'est religion de desbattre leurs ordonnances... ; leur auctorité, c'est le but au-delà duquel il n'est pas permis de s'enquérir [1] ».

Le vrai savant est modeste, il s'empresse de modifier ou d'abandonner sa théorie, si on découvre des faits « qu'elle ne renferme pas ou qui la contredisent. En instruisant l'homme, la science expérimentale a pour effet de diminuer de plus en plus son orgueil, en lui prouvant chaque jour que les causes premières lui seront à jamais cachées. »

Tel n'est pas le scolastique, qui est orgueilleux, ne souffre pas la discussion, et veut imposer son idée, puisque son point de départ est immuable, fixe, indubitable. Chez tout homme, l'orgueil est un sentiment trop naturel pour ne pas lui faire croire « que les créations idéales de son esprit représentent aussi la réalité. D'où il suit que la méthode expérimentale n'est pas primitive et naturelle à l'homme, et que ce n'est qu'après avoir erré longtemps dans les discussions scolastiques, qu'il a fini par reconnaître la stérilité de ses efforts dans cette voie. »

Et, tandis que Claude Bernard recommande la modestie, l'humilité au savant, Montaigne part en guerre pour « froisser et fouler aux pieds l'orgueil et

[1] *Apologie de R. S.*

l'humaine fierté », et dans l'Apologie de Raimond Sebonde, nous le trouvons occupé à combattre ceux qui sont trop confiants dans la raison humaine.

Claude Bernard distingue dans l'évolution de l'esprit humain trois périodes : « le sentiment qui créa les vérités de foi, c'est-à-dire la théologie ; la raison qui enfanta la scolastique ; enfin, l'expérience apprit à l'homme, que les vérités du monde extérieur ne se trouvent formulées de prime abord, ni dans le sentiment, ni dans la raison ».

Si l'esprit humain, au XVI^e^ siècle, en était encore aux deux premiers stades, Montaigne avait su démontrer que l'expérience seule devait vérifier les productions du sentiment et de la raison.

Après avoir étudié les idées de Montaigne sur la science et, au début de ce chapitre, sur la thérapeutique, que conclurons-nous ?

En constatant son mépris des théories *a priori*, fondées sur la tradition, sur l'autorité, en le voyant n'admettre que l'étude des phénomènes naturels, recommander la modestie et le doute au savant, et ne croire qu'aux faits nettement vérifiés, les plus fervents d'entre les montaignistes ont trouvé en Montaigne un promoteur du positivisme, un précurseur de la science expérimentale [1].

Nous devons discuter cette opinion.

Avant l'avènement de la science expérimentale, nous avons eu l'empirisme. En médecine, l'empirique, après l'étude de la maladie, s'attache à trouver le vrai

[1] Merleau-Ponty, thèse, Paris, 1903.

remède, par des observations fortuites, et à en connaître les réelles indications. L'expérimentateur cherche, en outre, le pourquoi, le mécanisme d'action du médicament sur l'organisme sain ou malade : « Il veut comprendre ce qu'il fait ». (Cl. Bernard.)

Toutes les connaissances humaines ont forcément commencé par des observations fortuites. Ce n'est qu'après avoir acquis un certain nombre de notions par l'observation, que l'homme a raisonné sur ce qu'il avait observé par hasard... ; en un mot, après l'observation empirique, il a été amené à trouver d'autres faits, non plus par hasard, mais par induction.

Que dit Montaigne ? Certes il recommande l'étude précise et féconde des phénomènes naturels, à la place de l'étude stérile des théories, mais il ne conçoit qu'un seul moyen d'investigation scientifique : le hasard, la « chasse », « la pêche en eau trouble ». Pour la découverte des médicaments, nous ne pouvons être aidés, à son avis, que du « seul mouvement de la fortune. »

Montaigne a été un empirique : il voulait des faits exacts, contrôlés par l'expérience ; mais leur recherche lui semblait trop difficile, pour qu'il ait pu songer, ceux-ci trouvés, à en déduire des lois, des règles et à découvrir d'autres faits par induction. Montaigne ne pouvait donc pas prévoir l'avènement de la science et de la médecine expérimentales.

La croyance au surnaturel chez Montaigne. — Nous voyons l'esprit scientifique de Montaigne se révéler dans ses considérations sur les phénomènes surnaturels : « Les miracles, écrit-il, sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de

la nature[1] ». Dans son chapitre *Des Boiteux*, il nous raconte qu'un prince, dont il traversait les terres, lui avait montré quelques sorciers, qu'il détenait en prison. Sans parti-pris, Montaigne les avait longuement interrogés : « et je m'enquis et parlay tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que je puisse. Enfin, et en conscience, je leur eusse plustôt ordonné de l'ellébore que de la ciguë » ; et notre voyageur, qui avait vu juger de nombreux procès de sorcellerie, ajoute en citant Tite-Live : « Il me sembla qu'il y avait en cela plus de folie que de crime ». Il fait justice de ces prétendus miracles, de ces phénomènes qu'on tient pour surnaturels, demandant à éclaircir toutes les circonstances de leur production, et à en chercher une explication naturelle[2].

Il fallait un vrai courage, pour prononcer de telles paroles au XVI^e^ siècle ; aussi Montaigne ne manque-t-il pas de s'excuser de la hardiesse de ses idées, en invoquant le peu d'importance de ses « resveries » : « Je ne serois pas si hardy à parler, s'il m'appartenait d'en estre creu. »

Les idées de Montaigne sur la suggestion. — Elles se trouvent exposées, pour le plus grand nombre, dans le premier livre des Essais, au chapitre XX : De la force de l'imagination.

Dès le début, Montaigne pose cette loi : Une imagi-

[1] *De la coustume*, livre II, chapitre XXII.

[2] A la même époque, Ambroise Paré remplissait son livre « De la génération de l'homme, des monstres » (1573), de descriptions de miracles et de monstres invraisemblables, et l'illustrait de nombreuses gravures.

nation forte produit l'évènement même. Entendre tousser un malade nous incite à tousser comme lui ; la gaîté de ceux qui vivent avec nous influe favorablement sur notre caractère ; des condamnés « du seul coup de leur imagination sont morts, avant même le supplice ».

Mais voici qui devient plus scientifique : « Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du roy Dagobert et de saint François ». Les « sueurs de sang », constatées chez les hystériques et les grands mystiques, ont été ainsi attribués à l'auto-suggestion[1]. Il cite également un malade qui prenait, à volonté, des crises, où il restait évanoui et absolument insensible : Montaigne prévient l'accusation de simulation, en disant que pendant la crise, le malade n'avait « ny pouls, ny haleine ».

Montaigne ne croit pas volontiers au merveilleux. « Il me semble, dit-il, qu'on est pardonnable de mescroire une merveille, autant au moins qu'on peult en destourner et elider la vérification par voye non merveilleuse. »

Loin de reconnaître dans les miracles et les visions une intervention surnaturelle, il leur attribue une origine plus modeste et, les explique par la suggestion,

[1] « Les hémorragies cutanées peuvent offrir une localisation qui, réglée par l'auto-suggestion du rêve hystérique, rappelle la disposition des plaies de Jésus-Christ sur la croix... Saint François d'Assise avait aux mains et aux pieds, des sortes de clous brunâtres formés de bourgeonnement de la chair, et, au côté gauche, une plaie dont le sang s'écoulait sans cesse. » (Art. Système nerveux, de Déjerine, dans *Pathologie générale de Bouchard*).

s'exerçant sur des esprits crédules et des imaginations exaltées :

> Il est vraysemblable que le principal crédit des visions, des enchantements et de tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les âmes du vulgaire, plus molles; on leur a si fort saisi la créance, qu'ils pensent veoir ce qu'ils ne veoyent pas.

Les médecins connaissent ce pouvoir de l'imagination, et avant d'administrer un remède, ils affirment au malade son efficacité certaine, « à fin que l'effet de l'imagination supplée l'imposture de leur apozème ». Et il nous conte l'histoire de ce malade qui croyait prendre un clystère, et sur lequel l'apothicaire se bornait à faire les simulacres de l'opération ; le patient (c'est ainsi que Montaigne appelle celui qui se confie au médecin) « en sentait pareil effect à ceux qui les prennent. »

Voilà un cas où la suggestion faisait apparaître des phénomènes à distance ; elle peut aussi faire disparaître des symptômes pathologiques : une femme croyait à tort avoir avalé une épingle ; « un habile homme, nous dit Montaigne, (ce n'était pas un médecin), la feit vomir et jecta à la désrobée dans ce qu'elle rendit une espingle tortue ». Et toutes les douleurs, que ressentait la femme, disparurent.

Ce que Montaigne raconte sur le pouvoir de l'imagination ressemble fort à ce que dit Bernheim : « La suggestibilité est cette propriété du cerveau que le médecin utilise pour agir par voie nerveuse sur les fonctions et les organes, pour faire dans un but curatif

œuvre de dynamogénie ou d'inhibition psychique[1]. » Montaigne ne parle ni de suggestion ni de suggestibilité, mais seulement de l'imagination : les mots seuls diffèrent.

Comme autre exemple de la puissance de l'imagination, Montaigne nous entretient du rôle des parfums et des « senteurs » : « L'invention des encens et parfums aux églises, si ancienne et si espandue en toutes nations et religions, regarde à cela de nous resjouir, éveiller et purifier le sens pour nous rendre plus propres à la contemplation[2]. »

On connaît le rôle des fumigations parfumées dans l'extase de la pythie de Delphes ; les parfums jouèrent toujours un grand rôle dans les opérations de magie et sorcellerie. Chez des sujets franchement hystériques, les parfums peuvent même provoquer de grandes attaques convulsives, et amener le sommeil hypnotique[3]. Montaigne ajoute que les médecins trouveraient peut-être, dans l'étude des parfums, une nouvelle méthode de traitement[4].

[1] Cité par Zilgien : Bernheim, *Revue médicale de l'Est*, 1898.

[2] *Des Senteurs*, livre II, chapitre IV. « Une idée juste de la condition « merveilleusement corporelle » de l'homme lui faisait condamner un culte « trop contemplatif et immatériel », méconnaissant le rôle utile des sens dans l'acte d'adoration, le salutaire « frisson » qui par eux saisit l'âme à l'ouïe des chants et de l'orgue, à l'aspect des ornements sacerdotaux, des cérémonies pompeuses, des crucifix « peintures d'un si piteux supplice », entrevus dans « la vastité sombre des églises ». Stapfer, *loc. cit.*

[3] Antonin Combe, *Influence des parfums sur les névropathes et les hystériques*, Paris 1907.

[4] « Les médecins pourraient, ce crois je, tirer des odeurs plus

C'est ainsi qu'au XVI[e] siècle, nous trouvons exposée, dans les *Essais*, une théorie sur le rôle de l'imagination et de la suggestion. En faut-il davantage pour conclure que Montaigne fut le précurseur de l'Ecole de Nancy[1] ? On est en tout cas très surpris, et même un peu humilié de rencontrer dans la richesse « touffue » des Essais, une théorie qu'on ne croyait pas exprimée si nettement, depuis trois siècles déjà.

d'usage qu'ils ne font ; car j'ay souvent aperceu qu'elles me changent, et agissent en mes esprits, selon qu'elles sont » (I, chap LV).

[1] Zilgien, *Revue médicale de l'Est*, 1903.

CONCLUSIONS

Nous distinguons chez Montaigne le malade et le médecin.

A. Montaigne malade.

1° Des antécédents héréditaires de Montaigne, nous retenons les points suivants : son père était mort de lithiase vésicale ; sa mère était juive.

2° Les conséquences de cette double hérédité et de son régime de vie ont été :

Un arthritisme net qui s'est manifesté chez Montaigne, vers l'âge de quarante-trois ans, par de la lithiase rénale avec coliques néphrétiques ;

Un tempérament nerveux caractérisé par son amour de la solitude, une tournure d'esprit mélancolique, l'étude continuelle de son « moi », la faiblesse de sa mémoire ; en outre, Montaigne a présenté des crises passagères de neurasthénie, avec idées de suicide.

3° Son hérédité sémite s'est plus particulièrement manifestée par de la vanité, de l'ambition, et l'amour des grands voyages.

4° L'influence de ce tempérament neuro-arthritique sur l'œuvre de Montaigne est évidente : celle-ci n'est que la longue suite des confidences d'un malade, dont les alternatives d'espoir et de découragement expliquent les contradictions qui abondent dans les *Essais*.

B. Montaigne médecin.

Montaigne nous a laissé :

Une description très complète des symptômes de sa maladie ; des remarques très originales sur l'action des eaux thermales ; une théorie sur le pouvoir thérapeutique de la suggestion ; enfin un exposé de thérapeutique expérimentale et de critique scientifique, où il recommande au savant : Le mépris des théories a priori, la recherche des phénomènes naturels avec leur vérification précise, le doute, qualité du vrai savant. Montaigne a été moins un précurseur de la méthode expérimentale qu'un défenseur de l'empirisme.

BIBLIOGRAPHIE

MONTAIGNE. — *Les Essais* (édition Le Clerc, 1886).

Théologie naturelle de Raymond Sebond (traduction par Montaigne).

— *Le Journal de voyage de Montaigne*, édition Lautrey, 1906.

— *Lettres de Montaigne.*

— Notes manuscrites tracées sur les *Ephémérides de Beuther.*

Archives d'anthropologie criminelle, 1899. Le métissage, par le Dr Nina Rodriguez.

ARNOZAN. — *Précis de thérapeutique*, 1903, Paris.

BAYLE. — *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, 1730.

BÉRAUD. — *Pathologie des Sémites* (thèse, Bordeaux, 1897).

CL. BERNARD. — *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, 1865.

BERTRAND DE SAINT-GERMAIN. — *Visite au château de Montaigne en Périgord*, 1850.

BONNEFON. — *Montaigne*, 1893.

BOUCHARD. — *Maladies par ralentissement de la nutrition*, Paris, 1882.

BOUDIN. — Géographie et statistique médicale : étude de pathologie comparée suivant les races *(Annales d'hygiène publique*, 1849).

BOUVERET. — *La Neurasthénie*, Paris, 1891.

BRISSAUD (Ed.). — *Histoire des expressions populaires relatives à la médecine*, Paris, 1888.

BRUNETIÈRE. — Publications récentes sur Montaigne *(Revue des Deux-Mondes*, septembre 1906).

CABANÈS. — *Chronique médicale*, Paris, 1895-1905.

CHAMPION (Ed.). — *Introduction aux* Essais *de Montaigne.*

CHARCOT. — *Leçons du mardi à la Salpêtrière*, Paris, 1892.
— *Policlinique* des 15 novembre 1887, 7 janvier 1888, 23 octobre 1888, 19 février 1889.
COMBE ANTON. — *Influence des parfums sur les névropathes et les hystériques*, Paris, 1907.
CRITZMAN. — *La Goutte*, Paris, 1899.
EMERSON RALPH. — *Les Sur-humains* (traduit de l'anglais par Izoulet), Paris, A. Colin.
FAGUET. — *Etudes Littéraires : XVI^e siècle*, Paris, 1893.
FÉRÉ. — *L'Instinct sexuel*, Paris, 1899.
— *La Famille névropathique*, Paris, 1894.
GALY et LAPEYRE. — *Montaigne chez lui.* Lettre à M. le D^r Payen, 1861.
GRASSET. — La supériorité intellectuelle et la névrose *(Cliniques médicales*, Montpellier, 1903).
GRUN. — *La Vie publique de Montaigne*, Paris, 1855.
— *Montaigne magistrat*, Paris, 1854.
GUILLOIS. — *Etude médico-psychologique sur Olympe de Gouges* (thèse, Lyon, 1904).
HELME. — *Les Jardins de la Médecine*, 1907.
— Montaigne garde-malade *(Revue moderne de médecine et de chirurgie*, juin 1905).
JACCOUD et LABADIE-LAGRAVE. — Article GOUTTE *(Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie*, t. XVI).
LACASSAGNE. — *Vade-mecum de médecine judiciaire*, Lyon, 1900 2^e édit.
— *Précis de Médecine légale*, Paris, 1906.
LAGRANGE. — *Physiologie des exercices du corps*, Paris, 1888.
LÉCORCHÉ. — *Traité théorique et pratique de la goutte*, Paris, 1884.
— *Traitement de la goutte*, Paris, 1894.
LOYGUE. — *Etude médico-psychologique sur Dostoïewsky* (thèse, Lyon, 1904).
MATHIEU. — *La Neurasthénie*, Paris, 1892.
MERLEAU-PONTY. — *Montaigne et les médecins* (thèse, Paris, 1903).
MEIGE. — *Le Juif Errant* (thèse, Paris, 1893).
MILLET. — *Rabelais* (Collection des grands écrivains français).
ODINOT. — *Etude médico-psychologique sur A. de Musset* (thèse, Lyon, 1906).
PAYEN. — *Notice bibliographique sur Montaigne*, 1837.
— *Documents peu connus sur Montaigne*, 1847.

PAYEN. — *Documents inédits sur Montaigne*, 1850.
— *Recherches sur Montaigne*, 1856.
PETIT. — *Etude médico-psychologique sur Edgard Poë* (thèse, Lyon, 1906).
PRÉVOST-PARADOL. — *Les Moralistes français*, Paris, 1865.
RAFFALOVITCH (M.-A.). — *Uranisme et unisexualité*, Lyon, Paris, 1896.
RÉGIS. — La Médecine dans la littérature *(Chronique médicale*, février-mars 1900).
— *Précis de Psychiâtrie*, Paris, 1906.
RENAN. — *Histoire des langues sémitiques*, Paris, 1855.
RENARD. — *La Méthode scientifique de l'histoire littéraire*, Paris, 1900.
Revue Bleue. — Montaigne et les Huguenots, 23 mars 1907.
Revue politique et parlementaire. — La Boétie, Montaigne et le Contre-Un, par P. Bonnefon, janvier, février, mars 1907).
Revue Scientifique, 23 avril et 14 mai 1881.
SAINTE-BEUVE. — *Port-Royal*, III.
— *Lundis*, IV, 1853.
— *Lundis*, IX, 1854.
— *Nouveaux Lundis :* Montaigne en voyage.
SAUCEROTTE. — *L'esprit de Montaigne*, Paris, 1886.
STAPFER. — Montaigne *(Les Grands Ecrivains français).*
— *Montaigne, sa famille et ses amis*, 1896.
SYDENHAM (Th.). — Œuvres de médecine pratique *(Traité de la goutte*, 1686).
— Traduction Jault, Montpellier, 1816.
TEXTE (J.). — *Etude de litérature européenne*, Paris, 1898.
TOULOUSE. — *Emile Zola*, Paris, 1896.
TROUSSEAU. — *Clinique de l'Hôtel-Dieu*, t. III, Paris, 1873.
J. DE ZANGRONIZ. — Montaigne, Amyot et Saliat *(Etude sur les sources des Essais*, Paris, 1906.
VIEILLE. — *Etat mental de Beethoven* (thèse, Lyon, 1905).
ZILGIEN. — *Revue médicale de l'Est*, 1903.

Univ. Lyon

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Les antécédents 13

CHAPITRE II. — L'enfance, la puberté, l'âge adulte . . 18

CHAPITRE III. — La retraite de Montaigne 29

CHAPITRE IV. — La santé de Montaigne, 1570-1580. Son portrait 41

CHAPITRE V. — Les causes du voyage de Montaigne en Italie 49

CHAPITRE VI — Le voyage de Montaigne (juin 1580-novembre 1581) 56

CHAPITRE VII. — Dernières années et mort. Influence de la maladie sur l'œuvre 70

CHAPITRE VIII. — Montaigne médecin 85

CONCLUSIONS 107

BIBLIOGRAPHIE 109

Lyon. — Imprimerie A. REY et Cie, 4, rue Gentil. — 47312

1653 -56

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

NOV 12 1970

APR - 5 1972

SEP 16 '82

OCT 22 2002

NOV 25 2009

MORISSET

a39003 002340197b

ping Label)

ibrary Loans
sset Library, University of
va
niversity Prv
va, ON K1N 6N5
ada
5-OOU
886

ibrary Loans
ill University, Humanities and
al Sciences Library
Mctavish Street
treal, QC H3A 1Y1
UQUILL 26-QMM
101

CE PQ 1643
.D4 1907
COO DELACROIX, R MONTAIGNE,
ACC# 1387442